





Registre du Commerce et des sociétés de Valongo
Capital social : 10 000 000 euros
NIF [équivalent au SIREN] : 500 070 210
Permis de construction n° 568



04

CHAP. 01 >
CONDURIL



80

CHAP. 04 >
**RAPPORT ET AVIS
DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE**



12

CHAP. 02 >
**RAPPORT
DE GESTION**



78

CHAP. 05 >
**CERTIFICATION
LÉGALE DES
COMPTES**

22

CHAP. 03 >
**ÉTATS
FINANCIERS ET
ANNEXE**





Portugal



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En 2023, nous avons rendu hommage à M. Amorim Martins, mentor et créateur de la culture d'entreprise Conduril et président du Conseil d'administration de 1970 à 2023.

M. Amorim Martins a consacré plus de 50 ans de sa vie à Conduril et a laissé une empreinte de rigueur, d'honnêteté et de responsabilité sociale pour l'avenir.

J'ai eu le privilège et l'énorme responsabilité de poursuivre son œuvre, un projet d'entreprise sans pareil. Le soutien et la cohésion de l'ensemble du Conseil d'administration et le support de tous les employés ont été déterminants pour cela et je les en remercie.

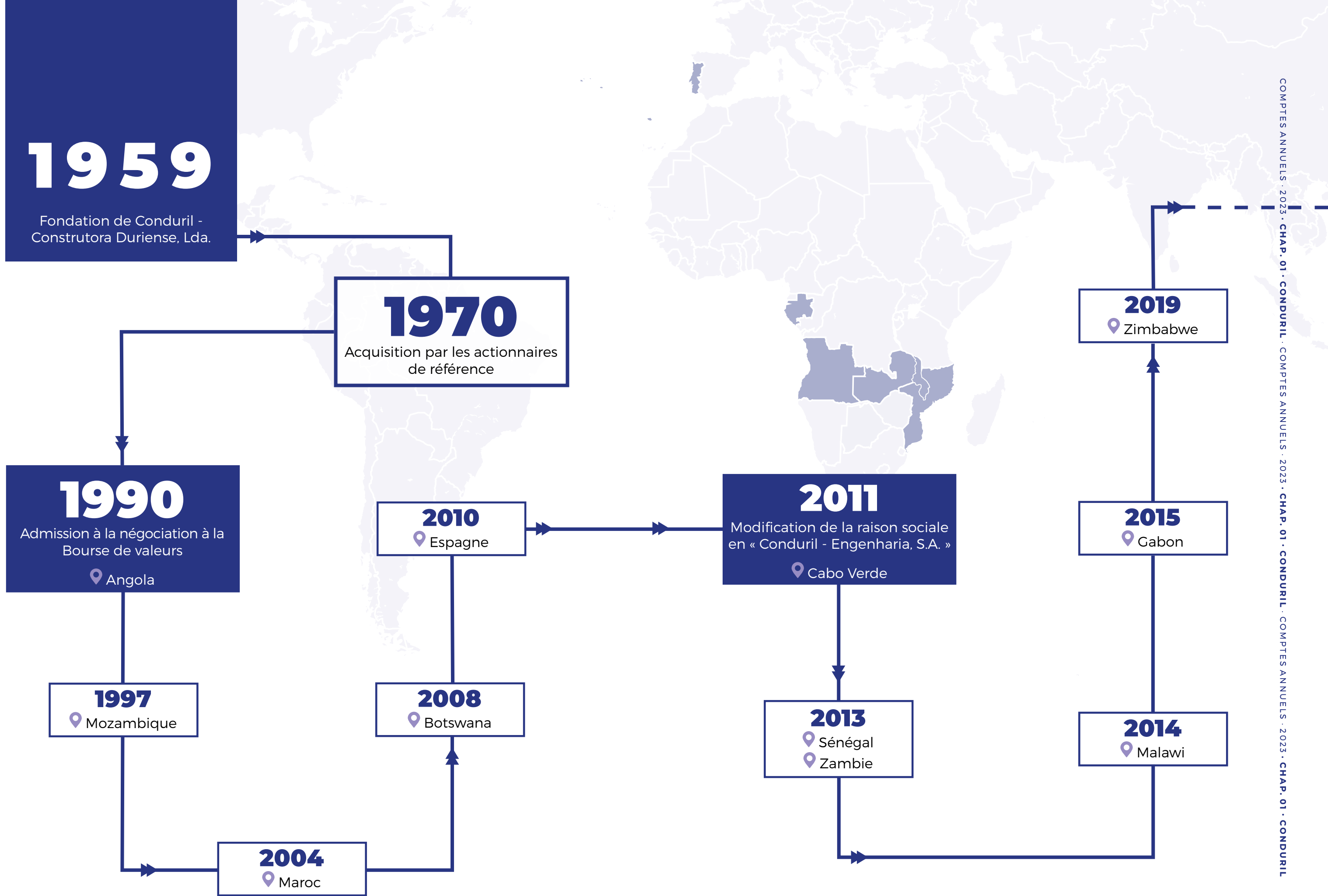
En 2023, les travaux publics associés au PRR n'ont pas connu l'augmentation attendue au Portugal et les projets soumis aux appels d'offres ont continué à faire l'objet d'une très forte concurrence et de prix bas.

Dans ses propositions, Conduril a maintenu sa stratégie de conciliation des objectifs opérationnels avec son engagement en matière de durabilité et de responsabilité sociale, ce qui a eu pour conséquence une légère baisse du chiffre d'affaires par rapport à 2022.

Nous envisageons l'année 2024 avec prudence, en particulier sur le marché national, en attendant le démarrage de travaux importants en Angola et au Mozambique. Cette année marque également un jalon historique pour Conduril, son 65^e anniversaire, ce qui nous rend très fiers et nous motive à continuer à construire le futur.

Pour finir, je tiens à remercier nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires pour leur confiance.

Benedita Amorim Martins
Présidente du Conseil d'administration



PRIX / DISTINCTIONS

**2023**

Iberdrola Prix globaux au
fournisseur de l'année

Durabilité

Iberdrola

**2013**

Prix Exportation 2013

**1^{re} place - Grande entreprise
de services**

BES + Jornal Negócios

**2017**

Engineers' Society of
Western Pennsylvania
International Bridge Conference

**2010**

Meilleures entreprises où travailler

**1^{re} place - Secteur de la Construction
4^e place - Grandes entreprises**

Magazine Exame

**2017**

Prix d'excellence

**1^{re} place - Secteur de la Construction,
Infrastructures, Transports et Logistique**

Neves de Almeida | HR Consulting, INDEG-ISCTE,
Human Resources Portugal et Executive Digest

**2010**

Les 500 meilleures et plus
grandes entreprises

1^{re} place - Secteur de la Construction

Magazine Exame

**2015**

Les 500 meilleures et plus
grandes entreprises

1^{re} place - Secteur de la Construction

Magazine Exame

**2009**

Les 500 meilleures et plus
grandes entreprises

**Entreprise de l'année + 1^{re} place
- Secteur de la Construction**

Magazine Exame

**2015**

Mérite pour le travail développé
dans le secteur de l'éducation

Mention honorable de l'UNESCO

**2008**

Les 500 meilleures et plus
grandes entreprises

1^{re} place - Secteur de la Construction

Magazine Exame

**2014**

Les 500 meilleures et plus
grandes entreprises

1^{re} place - Secteur de la Construction

Magazine Exame

ORGANES SOCIAUX

Bureau de l'Assemblée générale

Crisóstomo Aquino de Barros (président)

Amadeu Augusto Vinhas

Filipa Bastos Pinho Ferreira Lemos

Conseil d'administration

Maria Benedita Andrade de Amorim Martins (présidente)

Maria Luísa Andrade Amorim Martins (vice-présidente)

António Baraças Andrade Miragaia

António Emanuel Lemos Catarino

Jorge Lúcio Teixeira de Castro

Miguel José Alves Montenegro de Andrade

Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães

Comité exécutif

Maria Benedita Andrade de Amorim Martins (PDG)

Maria Luísa Andrade Amorim Martins (vice-PDG et DAF)

António Baraças Andrade Miragaia

António Emanuel Lemos Catarino

Jorge Lúcio Teixeira de Castro

Miguel José Alves Montenegro de Andrade

Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães

Conseil de surveillance

Júlio Gales Ferreira Pinto (président)

Deolinda Paula Baptista Nunes

Jorge Manuel Silva Tavares

Alberto Luciano Costa Santos Rolo (suppléant)

Cabinet d'audit

Crowe & Associados, SROC, Lda.

Représenté par

Ana Raquel B. L. Esperança Sismeiro

João Miguel Neiva de Oliveira Coelho Pires (suppléant)



Portugal

• 2023 • RELATÓRIO E CONTAS • 2023 • REPORT AND ACCOUNTS • 2023

Trois ans après le début de la nouvelle décennie, les agents économiques sont de plus en plus conscients et certains que le fameux *ceteris paribus* n'est qu'une utopie. Les prévisions de croissance sont constamment mises à jour, avec une certaine tendance à la révision à la baisse.

La fin de la pandémie, annoncée au milieu du deuxième trimestre 2023, n'a pas été un stimulus suffisant pour accélérer le rythme de croissance de l'activité économique et, alors que nous étions encore confrontés à ses séquelles, nous avons assisté à une aggravation des poussées inflationnistes, dont la contre-mesure a été une hausse continue des taux d'intérêt, et à une intensification des tensions géopolitiques et des effets néfastes du changement climatique.

Les répercussions ont été ressenties par tous en général et en particulier par les économies les moins développées où la pénurie de divers produits de première nécessité, associée à un taux de pauvreté élevé, a été particulièrement aggravée par des taux d'inflation élevés – dans de nombreux cas supérieurs à deux chiffres – et par la réduction des projets d'investissement et des financements extérieurs.

Conformément aux statuts et dispositions légales applicables, le Conseil d'administration de Conduril - Engenharia, S.A. présente et soumet à l'appréciation de l'Assemblée générale d'actionnaires le rapport de gestion, les comptes de la période et les autres documents de reddition des comptes concernant l'exercice de 2023.

TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION RÉELLE

Année	Économie mondiale	Portugal	Angola	Mozambique	Zambie	Malawi	Gabon
2020	-3.5	-8.5	-6.0	-1.0	-3.0	1.0	-4.0
2021	5.5	5.5	1.5	2.5	4.0	2.5	1.0
2022	3.0	6.5	2.5	4.0	4.0	1.0	2.0
2023	2.0	2.0	1.5	4.0	2.0	1.5	2.0
2024	2.5	2.0	3.5	5.0	3.5	2.5	2.0
2025	3.0	2.0	4.0	6.5	4.5	3.0	2.0

TAUX D'INFLATION

Année	Économie mondiale	Portugal	Angola	Mozambique	Zambie	Malawi	Gabon
2020	1.0	0.0	22.0	3.0	15.0	8.0	0.0
2021	1.0	0.0	25.0	5.0	21.0	9.0	0.0
2022	3.0	8.0	21.0	8.0	11.0	21.0	3.0
2023	4.0	4.0	25.0	6.0	11.0	27.0	3.0
2024	3.0	2.0	26.0	6.0	12.0	22.0	2.0
2025	2.0	2.0	25.0	7.0	13.0	10.0	2.0

Source : Rapport des Nations Unies sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale 2024

The figure consists of four line charts arranged in a 2x2 grid, showing the development of various currencies against the Swiss franc (CHF) from 2020 to 2023. The x-axis for all charts represents time, with major ticks for the years 2020, 2021, 2022, and 2023. The y-axis represents the exchange rate or index value.

- Top Left Chart (USD):** Shows the development of the US dollar (USD) against the CHF. The y-axis ranges from 0.0000 to 1.2000. The blue line starts at approximately 0.85 in 2020, fluctuates, and ends at approximately 0.81 in 2023, marked with a blue downward arrow and "4%".
- Top Right Chart (AKZ, MWK, F CFA):** Shows the development of three currencies against the CHF. The y-axis ranges from 0.0000 to 0.0025. The red line (AKZ) starts at approximately 0.0017, peaks at 0.0022 in late 2021, and ends at approximately 0.0010 in 2023, marked with a red downward arrow and "71%". The black line (MWK) starts at approximately 0.0012 and ends at approximately 0.0008, marked with a black downward arrow and "70%". The light blue line (F CFA) starts at approximately 0.0015 and ends at approximately 0.0012, marked with a light blue downward arrow and "15%".
- Bottom Left Chart (ZMW, MZN):** Shows the development of two currencies against the CHF. The y-axis ranges from 0.0000 to 0.0800. The orange line (ZMW) starts at approximately 0.0600, fluctuates, and ends at approximately 0.0350 in 2023, marked with an orange downward arrow and "47%". The yellow line (MZN) starts at approximately 0.0100 and ends at approximately 0.0090, marked with a yellow downward arrow and "11%".
- Bottom Right Chart:** This chart is empty, showing only the axes.

Le secteur de la construction, qui a historiquement joué un rôle de moteur de la croissance économique, continue d'être affecté par l'instabilité qui l'entoure, en particulier :

COMPTES ANNUELS 2007 **CUAD 03. RAPPORT DE GESTION** COMPTES ANNUELS 2007 **CUAD 03. RAPPORT DE GESTION**

► en Afrique : les autorités locales maintiennent un frein aux investissements dans les infrastructures en raison de la difficulté à obtenir leur financement. Le nombre réduit de projets a intensifié la concurrence, allant jusqu'à la pratique de politiques anticoncurrentielles par les différents acteurs, une situation qui entraîne une diminution de la qualité des projets et d'autres conséquences négatives qui affecteront tôt ou tard les acteurs économiques en général.

2.

Consciente des difficultés du marché, Conduril a maintenu une stratégie prudente, sacrifiant son chiffre d'affaires – qui a enregistré une baisse de 17 % par rapport à l'année précédente – sans pour autant compromettre sa solvabilité financière.

Le marché portugais a de nouveau occupé une place centrale dans l'activité de l'entreprise, avec une part de 64 %, malgré le renforcement du marché africain.

Au Portugal, l'année 2023 a été marquée par l'achèvement des principales activités des deux chantiers de référence réalisés ces dernières années – le barrage et la centrale hydroélectrique de l'Alto Tâmega et la 3^e phase de l'agrandissement de la jetée Est du Port de Sines – mais aussi par le début des travaux du projet de Galp, à Sines, associés à l'hydrogène vert. En Afrique, un nombre important de travaux a été remporté, notamment en Angola et au Mozambique, dont le démarrage est prévu en 2024, tandis que les travaux déjà lancés en Zambie, au Gabon et au Malawi sont toujours en cours.

Les principaux indicateurs économiques et financiers de Conduril, présentés dans le tableau ci-dessous, reflètent la performance de l'entreprise au cours des trois dernières années, soulignant son engagement continu et sa capacité à s'adapter aux conditions exigeantes auxquelles elle a été confrontée :

INDICATEURS	2023	2022	2021
Actif (€)	364 098 018	387 663 603	382 189 454
Passif (€)	185 337 530	179 705 445	186 892 964
Capitaux propres (€)	178 760 488	207 958 158	195 296 491
Endettement net (€)	24 815 230	991 561	-4 041 067
Chiffre d'affaires (€)	168 081 164	202 141 846	144 821 851
VAB (€)	59 363 611	75 480 240	58 774 773
EBE (€)	13 660 864	26 068 762	17 370 648
Résultat net de l'exercice (€)	2 260 381	7 238 296	5 782 682
Autonomie financière	49 %	54 %	51 %
Liquidité générale	180 %	210 %	191 %
Ratio de solvabilité	96 %	116 %	104 %

La dévaluation des monnaies des économies africaines où Conduril opère a eu un effet préjudiciable sur sa situation patrimoniale, en raison de la conversion monétaire de ses actifs et de ses passifs.

Par ailleurs, le retard dans le démarrage de certains travaux et dans la formalisation des décisions de certains maîtres d'œuvre, tant en ce qui concerne les travaux réalisés et à réaliser que les rééquilibrages financiers à effectuer, ont également pénalisé la rentabilité et la liquidité de l'entreprise.

3.

Tout au long de son processus de production exigeant, Conduril cherche toujours à associer ses objectifs commerciaux et ses critères élevés d'excellence et d'engagement, en garantissant une relation harmonieuse et durable avec toutes ses parties prenantes, visant à :

- satisfaire les besoins de ses clients, en garantissant le respect scrupuleux de toutes ses obligations contractuelles et de niveaux élevés de compétence technique, soutenus par la norme ISO 9001 - Système de gestion de la qualité dûment certifié par l'APCER (Agence portugaise de certification) au Portugal, en Angola et au Mozambique et renforcé par l'accréditation de l'IPAC (Institut portugais d'accréditation) pour divers tests sur les sols, les agrégats et les bétons, conformément à la norme EN ISO/IEC 17025 ;
- assurer les meilleures conditions de travail à ses 2 500 employés et à ceux des organisations qui collaborent avec elle sur les différents fronts de travail, en cherchant à gérer de la manière la plus efficace les risques propres à son activité. Dans ce domaine, elle est certifiée par l'APCER au Portugal, en Angola et au Mozambique conformément à la norme ISO 45001 - Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

L'engagement de Conduril à fournir à ses employés des niveaux élevés de performance, de satisfaction et d'épanouissement professionnel s'est matérialisé par l'octroi de divers avantages et prestations, avec un accent particulier sur : le renforcement de la stabilité économique pendant la retraite grâce au Fonds de pension Conduril, entièrement financé par l'entreprise et qui s'élevait à 11,1 millions d'euros à la fin 2023 ; la prise en charge des soins de santé par le biais d'une police d'assurance ; le soutien à la famille en cas de décès et/ou d'invalidité par le biais d'une assurance-vie ; la reconnaissance de tous les employés qui travaillent 25 ou 40 ans dans l'entreprise ; et, ce n'est pas le moindre, l'encouragement de la formation et du développement des compétences. Ce rôle a été assumé en Angola et au Mozambique par la Conduril Academy et s'est concrétisé en 2023 par plus de 22 700 heures de formation pour les employés, ainsi que par un programme de bourses d'études pour l'enseignement supérieur destiné aux enfants des employés dont bénéficient actuellement 30 boursiers et qui depuis son lancement a déjà permis à huit d'entre eux d'obtenir leur licence.

- préserver la sécurité de l'information face aux exigences et aux risques croissants dans ce domaine, avec l'obtention cette année, au Portugal, de la certification accordée par l'APCER selon la norme ISO 27001 - Système de gestion de la sécurité de l'information ;
- préserver un impact environnemental aussi équilibré que possible, en allant au-delà des exigences légales et contractuelles et en guidant ses actions conformément aux principes de la norme ISO 14001 - Système de gestion environnementale qui est dûment certifié par l'APCER au Portugal, en Angola et au Mozambique ;



Portugal

► mettre en place des mécanismes internes qui garantissent le respect scrupuleux de la législation et de la réglementation applicables, notamment en matière de prévention, de détection et de sanction des actes de corruption et des infractions connexes, en se dotant à cet effet d'un Programme d'Exécution Normative en matière de Prévention et de Lutte contre la Corruption ;

► garantir une relation de communication et de transparence des informations avec ses actionnaires et ses investisseurs, par le biais de différents canaux, tout en mettant à leur disposition un service d'assistance spécialisé sous la responsabilité du représentant de l'entreprise pour les relations avec le marché.

Ce ne sont que quelques-uns des principes de responsabilité sociale qui guident les actions de l'entreprise et dont l'engagement est exprimé et rendu public dans la Politique de Responsabilité Sociale des Entreprises de Conduril. Sa volonté d'aller plus loin a également conduit Conduril à intégrer les Objectifs de développement durable (ODD), alignés sur ceux des Nations Unies, dans sa stratégie d'entreprise, après avoir identifié sept ODD, dont le suivi et le contrôle pourront être évalués à travers le Rapport de Durabilité 2023, comme prioritaires :



La performance de Conduril a été reconnue par Iberdrola qui l'a distinguée dans la catégorie Durabilité des « Prix globaux au fournisseur de l'année 2023 ». Cette distinction souligne la capacité de l'entreprise à respecter des délais exigeants, la qualité du travail réalisé, la promotion de l'emploi local et le score ESG élevé (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise), surtout dans le domaine de l'environnement et à la lumière du modèle d'évaluation d'Iberdrola dans la construction du barrage et de la centrale de l'Alto Tâmega.

4.

La complexité intrinsèque du secteur de la construction est aggravée par la dispersion géographique des opérations de Conduril, ce qui l'expose à une multiplicité de risques qui ne sont pas toujours prévisibles et exige une politique interne prudente de gestion des risques, avec un suivi continu, une évaluation et une intervention lorsque cela se justifie.

Opérer dans différents pays, avec des monnaies différentes, représente un enjeu constant qui exige une gestion permanente visant à équilibrer les actifs et les passifs libellés dans chaque monnaie, en maintenant les disponibilités des monnaies fortes dans la mesure du possible, afin d'atténuer le risque de taux de change.

Un autre de ses soucis constants est la protection de ses contrats contre les fluctuations de prix à travers des mécanismes légaux prévus dans les contrats conclus, cette même garantie étant également recherchée par le biais d'une politique efficace de gestion des achats.

L'activité de l'entreprise exige en outre une gestion minutieuse de toutes ses ressources, qu'il s'agisse de personnel ou d'équipement, car celles-ci sont limitées et les travaux sont réalisés non seulement dans différents pays, mais également dans différents lieux au sein d'un même pays.

En parallèle, il existe une préoccupation constante quant au flux financier de l'entreprise, qui oriente son activité vers des projets dont les clients ont la capacité de remplir leurs obligations contractuelles et qui, dans la mesure du possible, sont financés par des lignes de crédit internationales, d'une part, en garantissant, d'autre part, des lignes de crédit auprès des institutions bancaires afin de couvrir d'éventuels besoins de trésorerie.

5.

Les projections économiques les plus récentes ne prévoient pas une année 2024 particulièrement facile, avec un ralentissement attendu de la croissance économique mondiale qui contrastera avec l'accélération prévue dans les pays en développement, en particulier sur le continent africain. Toutefois, l'évolution macroéconomique pourra entraîner des modifications importantes dans le contexte et contredire ces attentes.

La stratégie commerciale mise en œuvre par Conduril lui a permis de remporter quelques nouveaux chantiers importants financés au niveau international, notamment en Angola, comme le barrage de Chicomba, la fourniture et le montage de 186 ponts métalliques Acrow dans les 18 provinces de ce pays, la construction du réseau d'adduction d'eau dans la région agropastorale de Porto Amboim et la construction d'une route de 105 km dans la province de Bengo ; et au Mozambique, avec deux lots pour la réhabilitation de routes dans la province de Zambézie.

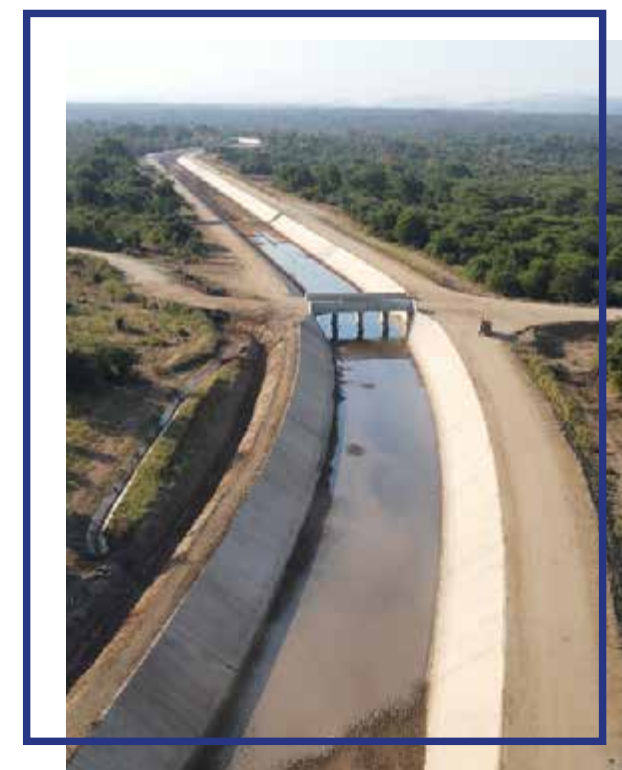
Avec les dernières attributions, le portefeuille de travaux de l'entreprise a atteint sa valeur la plus élevée depuis toujours, dépassant les 900 millions d'euros, avec des prévisions de croissance pour 2024.

Au Portugal, une augmentation significative des nouveaux appels d'offres est attendue, notamment pour la ligne à grande vitesse, dont l'appel d'offres pour le premier tronçon entre Porto et Oiã est ouvert jusqu'à la fin du premier semestre 2024, l'entreprise étant fortement engagée dans le renforcement de son portefeuille de travaux.

6.

Autres informations :

- a)** Conduril détient des succursales en Angola, au Mozambique, à Cabo Verde, en Zambie, au Malawi et au Maroc.
- b)** Il n'y a aucune dette envers l'État ou tout autre organisme public, y compris la Sécurité sociale.
- c)** Le capital social, composé de 2 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros chacune, est entièrement souscrit et libéré.



Malawi

d) Conformément à la délibération approuvée lors de l’Assemblée générale du 20 avril 2022, Conduril a augmenté son capital par incorporation de réserves en septembre 2023 pour le porter à 10 000 000 euros à travers l’émission de 200 000 nouvelles actions. Après cette émission, Conduril détient désormais 200 009 actions propres.

e) Pour ce qui est de la procédure d’arbitrage entamée en 2019 de la société associée RAL - Rodovias do Algarve Litoral, S.A., concessionnaire de la sous-concession routière de l’Algarve Litoral, aucun développement pertinent n’a encore eu lieu concernant la reconnaissance de son droit de résilier le lien contractuel existant avec IP - Infraestruturas de Portugal, S.A. et à être indemnisée pour l’investissement réalisé jusqu’à cette date (une demande d’indemnisation d’un montant de 445 millions d’euros), à la suite de changements pertinents apportés au contrat initial et rejetés par la Cour des comptes en 2018. En 2023, le président du jury arbitral a quitté ses fonctions et la procédure de nomination d’un nouveau président est en cours, mais Conduril reste confiante quant à une décision favorable.

f) Conformément aux dispositions de l’article 447 du Code portugais des Sociétés commerciales, les valeurs mobilières émises par Conduril - Engenharia, S.A. et détenues par les titulaires des organes sociaux au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

TITULAIRES	ORGANE SOCIAL	NB. D’ACTIONS
Maria Benedita Andrade de Amorim Martins	Conseil d’administration	(a) 413 557
Maria Luísa Andrade Amorim Martins	Conseil d’administration	(b) 306 533
António Baraças Andrade Miragaia	Conseil d’administration	7 444
António Emanuel Lemos Catarino	Conseil d’administration	5 857
Jorge Lúcio Teixeira de Castro	Conseil d’administration	55
Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães	Conseil d’administration	22 230

(a) 198 925 actions détenues indirectement par l’intermédiaire de la société contrôlée par celle-ci, Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.
(b) 74 696 actions détenues indirectement par l’intermédiaire de la société contrôlée par celle-ci, Quinta do Javali, Lda.



Mozambique

Aucune cessation de titularité de ces valeurs mobilières n’est survenue, les acquisitions suivantes ayant eu lieu au cours de l’année 2023 :

- l’actionnaire Maria Benedita Andrade de Amorim Martins a acquis 3 actions le 12 octobre pour une valeur unitaire de 26 euros ;
- l’actionnaire Maria Luísa Andrade Amorim Martins a acquis 9 341 actions le 3 juillet pour une valeur unitaire de 27,20 euros et 8 actions le 12 octobre pour une valeur unitaire de 26 euros ;
- l’actionnaire Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães a acquis 7 actions le 12 octobre pour une valeur unitaire de 26 euros.

g) Les affaires ou les opérations entre la société ou toute entité contrôlée par celle-ci et des membres de ses organes d’administration et de surveillance sont inexistantes ou revêtent la nature de transactions sans signification économique particulière pour aucune des parties concernées et sont réalisées dans le cadre de l’activité courante du groupe, dans des conditions normales de marché face à des opérations similaires. Lorsqu’elles existent, celles-ci feront l’objet d’une autorisation par délibération du Conseil d’administration, conformément aux dispositions du Code portugais des Sociétés commerciales.

7.

Le Conseil d’administration propose que le résultat net de l’exercice de 2023, à hauteur de 2 260 381 euros, soit distribué comme suit :

- Dividendes : 899 996 euros, ce qui correspond à 0,5 euros par action ;
- Autres réserves : 1 360 385 euros.

8.

Le Conseil d’administration tient à exprimer sa gratitude à tous les employés, clients, fournisseurs, institutions bancaires, organes sociaux et autres parties prenantes qui ont collaboré avec Conduril au cours des 65 dernières années.

La croissance, la stabilité et le succès obtenus ne sont possibles qu’avec l’engagement, le soutien et le partenariat de tous.

Fait à Ermesinde, le 8 mars 2024
Le Conseil d’administration



Portugal

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

Montants exprimés en EUROS

	NOTES	2023	2022
ACTIF			
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations corporelles	3;7	81 314 447	82 759 721
Immobilisations incorporelles	3;6	5 356 325	5 315 205
Participations financières (méthode de la mise en équivalence)	3;9	4 040 796	7 828 075
Autres immobilisations financières	3;9;18	45 747 409	40 514 770
Actifs d'impôt différé	3;17	1 885 348	1 834 480
Sous-total		138 344 325	138 252 251
ACTIF COURANT			
Stocks	3;10	14 764 261	18 653 715
Clients	3;18	112 304 179	124 407 646
Clients avec une retenue de garantie	3;18	7 737 325	6 615 747
État et autres organismes publics	20	19 183 033	21 868 838
Autres comptes débiteurs	3;20	47 001 557	32 772 125
Charges constatées d'avance	3;20	819 431	770 564
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	3;18	2 633 217	19 307 548
Encaisse et dépôts en banque	3;4	21 310 691	25 015 171
Sous-total		225 753 693	249 411 353
TOTAL DE L'ACTIF		364 098 018	387 663 604
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	18	10 000 000	9 000 000
Actions propres	3;18	(5 220 000)	(5 220 000)
Réserves légales	18	2 094 492	3 094 492
Autres réserves		215 277 311	209 659 015
Résultats reportés		374 580	616 458
Écarts de réévaluation		2 514 769	2 564 723
Ajustements / Autres variations des capitaux propres		(48 541 045)	(18 994 825)
Sous-total		176 500 107	200 719 863
Résultat net de l'exercice		2 260 381	7 238 296
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3	178 760 488	207 958 159
PASSIF			
PASSIF NON COURANT			
Provisions	3;13	12 934 982	14 790 569
Financements obtenus	3;8;18	45 314 696	44 427 228
Passifs d'impôt différé	3;17	1 629 725	2 404 730
Sous-total		59 879 403	61 622 527
PASSIF COURANT			
Fournisseurs	3	47 103 943	49 485 277
Avances de clients	3	17 846 402	12 894 693
État et autres organismes publics	20	11 754 566	14 379 041
Financements obtenus	3;8;18	32 468 084	24 718 431
Autres comptes créditeurs	3;20	11 233 604	13 882 151
Produits constatés d'avance	3;11;20	5 051 528	2 723 326
Sous-total		125 458 127	118 082 918
TOTAL DU PASSIF		185 337 530	179 705 445
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		364 098 018	387 663 604

L'administration,

Le comptable certifié,

COMPTE DE RÉSULTAT PAR NATURE

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

Montants exprimés en EUROS

PRODUITS ET CHARGES	NOTES	2023	2022
Ventes et services fournis	3;12;20;21	168 081 164	202 141 846
Gains / pertes affectés aux filiales, sociétés associées ou coentreprises	3;9	646 312	1 765 517
Variation des stocks de la production	3;10	-	(129 375)
Travaux au sein de l'entreprise	3	304 087	560 818
Coût des marchandises vendues et des matières consommées	10	(44 142 595)	(62 014 987)
Fournitures et services extérieurs	20	(75 063 372)	(75 729 833)
Frais de personnel	3;19;20	(45 702 746)	(49 411 478)
Dépréciation de stocks (pertes / reprises)	3;10	27 473	-
Dépréciation de créances à recevoir (pertes / reprises)	3;18	-	1 402 744
Provisions (augmentations / diminutions)	3;13	1 721 535	(3 233 567)
Autres revenus	14;20	15 255 089	16 801 509
Autres charges	14;20	(5 717 074)	(7 915 254)
Résultat avant dépréciations, charges de financement et impôts		15 409 873	24 237 939
Charges / reprises de dépréciation et d'amortissement	3;6;7	(6 807 249)	(6 833 377)
Résultat d'exploitation (avant charges de financement et impôts)		8 602 624	17 404 562
Intérêts et charges assimilées supportées	3;20	(5 025 835)	(4 869 854)
Résultat avant impôts		3 576 789	12 534 708
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	3;17	(1 316 409)	(5 296 412)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		2 260 381	7 238 296
Résultat des activités discontinues (net d'impôts) y compris dans le résultat net de l'exercice		-	-
RÉSULTAT NET POUR L'EXERCICE ATTRIBUABLE :			
Détenteurs de capitaux de la société mère		2 260 381	7 238 296
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Sous-total		2 260 381	7 238 296
RÉSULTAT PAR ACTION NON DILUÉ		1,26	4,47

L'administration,

Le comptable certifié,

COMPTE DE FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

Montants exprimés en EUROS			
POSTES	NOTES	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Encaissements clients		132 487 367	177 482 662
Règlements fournisseurs		(126 386 443)	(145 943 059)
Rémunérations du personnel		(41 302 674)	(43 356 399)
Trésorerie générée par les opérations		(35 201 749)	(11 816 796)
Impôt sur les bénéfices payé / perçu		(571 187)	(2 386 400)
Autres encaissements / décaissements		19 857 846	13 997 574
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (1)		(15 915 090)	(205 622)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
DÉCAISSEMENTS CONCERNANT :			
Immobilisations corporelles		(1 227 856)	(2 348 180)
Immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations financières		(20 072)	(41 357)
Autres actifs		(8 542 334)	(24 131 242)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE :			
Immobilisations corporelles		738 000	-
Immobilisations financières		26 920	-
Autres actifs		19 430 393	55 338 293
Intérêts et produits assimilés		3 822 566	6 411 269
Dividendes		393 687	320 416
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (2)		14 621 304	35 549 199
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE :			
Financements obtenus		175 449 104	149 382 702
Libération de capital et d'autres instruments de capitaux propres		-	-
Autres opérations de financement	-	-	-
DÉCAISSEMENTS CONCERNANT :			
Financements obtenus		(154 703 071)	(153 162 151)
Financements <i>leasings</i>		(9 781 206)	(8 770 370)
Intérêts et charges assimilées		(3 555 553)	(1 392 290)
Dividendes		(1 620 000)	(1 800 000)
Réductions de capital et d'autres instruments de capitaux propres		-	(5 220 000)
Autres opérations de financement		-	-
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (3)		5 789 275	(20 962 109)
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (1 + 2 + 3)		4 495 488	14 381 469
Effets advenant des différences de change		(8 199 968)	(484 330)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		25 015 171	11 118 032
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4	21 310 691	25 015 171

L'administration,

Le comptable certifié,

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

CAPITAUX PROPRES ATTRIBUÉS AUX DÉTENTEURS DE CAPITAUX DE LA SOCIÉTÉ MÈRE												Montants exprimés en EURO											
	NOTES	CAPITAL SOUSCRIT	ACTIONS (PARTS) PROPRES	RÉSERVES LÉGALES	AUTRES RÉSERVES	RÉSULTATS REPORTÉS	ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	AJUSTEMENTS / AUTRES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES											
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2023																							
Affectation du résultat de l'exercice												7 238 296	207 958 159	-	207 958 159								
Situation au 1 ^{er} janvier 2023 suite à l'affectation du résultat												7 238 296	-	-	-								
												18 994 825	207 958 159	-	207 958 159								
VARIATIONS AU COURS DE L'EXERCICE :																							
Première adoption du nouveau référentiel comptable													-	-	-								
Changements de méthodes comptables													-	-	-								
Écarts de conversion des états financiers												(26 461 643)	(26 461 643)	-	(26 461 643)								
Libération d'écarts de réévaluation												57 914	(57 914)	-	-								
Écarts de réévaluation													-	-	-								
Ajustements d'impôt différé												(7 960)	7 960	-	-								
Application de la méthode de la mise en équivalence												(4 307 606)	(4 307 606)	-	(4 307 606)								
Réévaluations de régimes à prestations définies postérieures à l'emploi												1 289 740	1 289 740	-	1 289 740								
Autres variations comptabilisées dans les capitaux propres												(291 832)	(358 543)	-	(358 543)								
												(241 878)	(49 954)	(29 838 051)	(29 838 051)								
Résultat net de l'exercice												2 260 381	2 260 381	-	2 260 381								
RÉSULTAT GLOBAL												2 260 381	(27 577 671)	-	(27 577 671)								
OPÉRATIONS AVEC DÉTENTEURS DE CAPITAUX AU COURS DE L'EXERCICE																							
Souscriptions de capital												-1 000 000	-	-	-								
Souscriptions de primes d'émission												(1 620 000)	(1 620 000)	-	(1 620 000)								
Distributions													-	-	-								
Apports à la couverture de pertes													-	-	-								
Autres opérations													-	-	-								
												(1 620 000)	(1 620 000)	-	(1 620 000)								
SITUATION À LA FIN DÉCEMBRE 2023												3	10 000 000	(5 220 000)	2 094 492	215 277 311	374 580	2 514 769	(48 541 045)	2 260 381	178 760 488	-	178 760 488

L'administration,

Le comptable certifié,

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

CAPITAUX PROPRES ATTRIBUÉS AUX DÉTENTEURS DE CAPITAUX DE LA SOCIÉTÉ MÈRE													Montants exprimés en EUROS	
	NOTES	CAPITAL SOUSCRIT	ACTIONS (PARTS) PROPRES	RÉSERVES LÉGALES	AUTRES RÉSERVES	RÉSULTATS REPORTÉS	ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	AJUSTEMENTS / AUTRES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2022														
Affectation du résultat de l'exercice														
Situation au 1 ^{er} janvier 2022 suite à l'affectation du résultat														
VARIATIONS AU COURS DE L'EXERCICE :														
Première adoption du nouveau référentiel comptable														
Changements de méthodes comptables														
Écarts de conversion des états financiers														
Libération d'écarts de réévaluation														
Écarts de réévaluation														
Ajustements d'impôt différé														
Application de la méthode de la mise en équivalence														
Réévaluations de régimes à prestations définies postérieures à l'emploi														
Résultat net de l'exercice														
RÉSULTAT GLOBAL														
OPÉRATIONS AVEC DÉTENTEURS DE CAPITAUX AU COURS DE L'EXERCICE														
Souscriptions de capital														
Souscriptions de primes d'émission														
Distributions														
Apports à la couverture de pertes														
Autres opérations														
SITUATION À LA FIN DÉCEMBRE 2022														

L'administration,

Le comptable certifié,

ANNEXE AUX
ÉTATS FINANCIERS AU
31 DÉCEMBRE 2023

1.
INTRODUCTION

> ACTIVITÉ

Conduril - Engenharia, S.A. (« Conduril » ou « entreprise ») a été fondée en 1959 et est devenue une société anonyme en 1976 ; son siège social est situé Av. Eng.º Duarte Pacheco, 1835, 4445-416 Ermesinde - Valongo et elle a pour activité principale les ouvrages de génie civil et tous les travaux en rapport avec ce secteur d'activité.

Le Conseil d'administration considère que ces états financiers donnent une image fidèle des opérations de l'entreprise, ainsi que de sa situation et performance financières et de ses flux de trésorerie.

Le Conseil d'administration continuera à suivre tous les développements associés à la situation économique nationale et internationale, notamment ceux découlant de la guerre en Ukraine. Cet événement a eu des impacts significatifs sur l'environnement économique actuel, le contexte de forte incertitude restant une perspective claire, notamment en ce qui concerne le fonctionnement normal des chaînes d'approvisionnement de produits, que ce soit au niveau de la disponibilité ou des prix, raison par laquelle il est impossible d'estimer avec une certitude raisonnable l'éventuel impact sur l'activité de l'entreprise.

Les états financiers individuels et consolidés sont déposés au siège de l'entreprise.

Tous les montants mentionnés dans le présent document sont exprimés en euros et arrondis à l'unité.

2.
RÉFÉRENTIEL COMPTABLE POUR LA
PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

2.1. Les états financiers ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des registres comptables de l'entreprise et conformément aux normes du Système de normalisation comptable, en vertu des lois suivantes :

- Décret-loi n° 158/2009, du 13 juillet, tel que modifié par le décret-loi n° 98/2015, du 02 juin (Système de normalisation comptable) ;
- Arrêté ministériel n° 220/2015, du 24 juillet (Modèles d'états financiers) ;
- Avis n° 8254/2015, du 29 juillet (Structure conceptuelle) ;
- Avis n° 8256/2015, du 29 juillet (Normes comptables et d'information financière) ;
- Arrêté ministériel n° 218/2015, du 23 juillet (Code des comptes) ;
- Avis n° 8258/2015, du 29 juillet (Dispositions interprétatives).

Ces états financiers ne reproduisent que les comptes individuels de l'entreprise, préparés suivant les dispositions légales. Malgré le fait que les immobilisations financières aient été enregistrées selon la méthode de la mise en équivalence, conformément aux principes comptables généralement admis, ces états financiers n'incluent pas l'effet de l'intégration globale au niveau des actifs, des passifs, des produits et des charges. L'entreprise prépare et présente des états financiers consolidés séparément.

2.2. Indication et commentaires concernant les comptes de bilan et les comptes de résultat dont le contenu n'est pas comparable à celui de l'exercice précédent :

Les montants indiqués à des fins comparatives sont comparables et présentés selon le modèle résultant des modifications introduites par les normes légales mentionnées au paragraphe précédent.

3.
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées lors de la préparation des états financiers ci-joints sont les suivantes :

3.1. Bases d'évaluation utilisées lors de la préparation des états financiers

Les états financiers ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'entreprise, tenus conformément aux Normes comptables et d'information financière (NCRF).

Le Conseil d'administration a évalué la capacité de l'entreprise, de ses filiales et de ses sociétés associées à maintenir leurs opérations, à partir de toutes les informations pertinentes, des faits et des circonstances, de nature financière, commerciale ou autre, incluant des événements survenus après la date de référence des états financiers, disponibles sur le futur. Suite à l'évaluation réalisée, le Conseil d'administration a conclu que l'entreprise dispose des ressources appropriées pour maintenir ses activités et qu'il n'y a aucune raison de les faire cesser à court terme, l'utilisation du principe de la continuité des opérations étant considérée appropriée pour la préparation des états financiers.

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, qui concernent essentiellement les droits de superficie et les logiciels, sont enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué d'éventuelles pertes de valeur et amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis à partir du moment où les actifs sous-jacents sont achevés ou en cours d'utilisation, suivant la méthode linéaire, pour une période de 60 et de 6 ans, respectivement.

Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles présentent des bénéfices économiques futurs pour l'entreprise, qu'elles soient contrôlables par l'entreprise ou qu'elles puissent être mesurées de façon fiable.

Les coûts de développement, dont l'entreprise est capable pour compléter son développement et commencer sa commercialisation et/ou son utilisation, et dont l'actif est susceptible de

générer de bénéfices économiques futurs, sont capitalisés. Les coûts de développement qui ne respectent pas ces critères sont enregistrés comme des charges de l'exercice au cours duquel ils interviennent.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la mise au rebut de ces actifs sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession / mise au rebut et elles seront enregistrées dans le compte de résultat à leur valeur nette comme « Autres revenus » ou « Autres charges ».

B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles acquises jusqu'au 1^{er} janvier 2009 sont enregistrées à leur coût effectif, qui correspond au coût d'acquisition ou au coût d'acquisition réévalué, suivant les principes comptables généralement admis au Portugal jusqu'à cette date, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles acquises après cette même date sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulées.

Les amortissements sont comptabilisés après la date de début d'utilisation des biens, suivant la méthode linéaire, sur une base annuelle.

Les taux d'amortissement utilisés au cours de cet exercice correspondent aux durées de vies utiles estimées comme suit :

	ANNÉES
Bâtiments et autres constructions	4 - 50
Équipement de base	3 - 30
Matériel de transport	4 - 12
Fournitures administratives	3 - 25
Autres immobilisations corporelles	4 - 20

Les charges concernant l'entretien et la réparation n'augmentant pas la durée de vie utile de ces immobilisations corporelles sont enregistrées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles interviennent. Les charges concernant de réparations et renouvellements majeurs sont incluses dans la valeur comptable de l'actif lorsqu'il en adviendra des bénéfices économiques futurs supplémentaires.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction ou en transit et sont enregistrées au coût d'acquisition diminué d'éventuelles pertes de valeur. Ces actifs sont amortis dès leur mise en usage.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la mise au rebut de ces actifs sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession / mise au rebut et elles seront enregistrées dans le compte de résultat à leur valeur nette comme « Autres revenus » ou « Autres charges ».

C) GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables des filiales à la date d'acquisition.

Les différences entre le coût d'acquisition des participations dans des filiales et des sociétés associées et la juste valeur de leurs actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, si elles sont négatives, sont comptabilisées comme des revenus à la date d'acquisition, après nouvelle confirmation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables.

À la date de clôture, une évaluation concernant la recouvrabilité de la valeur nette du *goodwill* est faite, une perte de valeur étant comptabilisée dès que la valeur comptable du *goodwill* dépasse sa valeur recouvrable. Le gain ou la perte lors de la cession d'une entité incluent la valeur comptable du *goodwill* relative à cette entité, sauf si l'activité associée à ce *goodwill* continue de générer des bénéfices pour l'entreprise. Les pertes de valeur relatives au *goodwill* ne sont pas reprises.

D) CONTRATS DE LOCATION

La classification des contrats de location en location-financement ou en location simple est faite en fonction de la substance du contrat et non de sa forme. Les contrats de location dans lesquels l'entreprise est locataire sont classés comme des contrats de location-financement s'ils ont pour effet de transférer substantiellement tous les risques et les avantages inhérents à leur possession, ou comme des contrats de location simple s'ils ont pour effet de ne pas transférer substantiellement tous les risques et avantages inhérents à leur possession.

D'après la méthode financière, le coût de l'actif est enregistré comme un actif, la responsabilité correspondante est enregistrée dans le passif, dans le poste « Financements obtenus », et les intérêts compris dans le montant des loyers et la réintégration de l'actif sont enregistrés comme des charges dans le compte de résultat de l'exercice concerné.

Dans les contrats de location simple, les loyers restant à payer sont comptabilisés comme des charges dans le compte de résultat, sur une base linéaire, au cours de l'exercice du contrat de location.

E) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières dans des filiales, sociétés associées et entités contrôlées conjointement sont enregistrées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition, majoré ou diminué à la valeur proportionnelle de la participation dans les capitaux propres de ces sociétés, reporté à la date d'acquisition ou de la première application de la méthode de la mise en équivalence.

D'après la méthode de la mise en équivalence, les participations financières sont ajustées chaque année par la valeur correspondant à la participation dans le résultat net des filiales et des sociétés associées en contrepartie de revenus ou de charges de l'exercice. Les participations sont encore ajustées par la valeur correspondant à la participation dans d'autres variations des capitaux propres de ces sociétés, en contrepartie du poste « Ajustements d'actifs financiers ». De plus, les dividendes perçus de ces sociétés sont enregistrés comme une réduction de la valeur des immobilisations financières.

Les autres immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition ou, dans le cas des financements accordés, à la valeur nominale (il n'y a pas de situations dans lesquelles la valeur nominale diffère de la juste valeur à la date d'acquisition). Une évaluation des immobilisations financières dans des sociétés associées est effectuée lorsqu'il existe des indices que l'actif a pu perdre de la valeur, les pertes de valeur démontrées étant enregistrées comme des charges. Les revenus résultant d'immobilisations financières (dividendes ou bénéfices distribués) sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel sa distribution est décidée et annoncée.

F) INTÉGRATION DE SUCCURSALES

L'information comptable des succursales où l'entreprise opère, notamment en Angola, au Mozambique, au Maroc, à Cabo Verde, en Zambie et au Malawi intègre, tous les mois, la comptabilité. Les soldes et les transactions au cours de l'exercice entre le siège et les succursales sont annulés.

Lorsque la monnaie fonctionnelle de la succursale est différente de la monnaie de présentation de l'entreprise, le processus d'intégration est réalisé à travers la conversion de tous les écarts des actifs et des passifs, des produits et des charges selon le taux de change en vigueur à la date de chaque intégration mensuelle. À la date de publication des comptes, les différences de change sur les actifs et passifs monétaires sont établies et enregistrées tous les mois comme des variations des capitaux propres.

Pour l'information comptable des succursales, on utilise, essentiellement, les méthodes comptables en vigueur au Portugal. Afin d'assurer l'uniformité des méthodes comptables, lorsque le cadre normatif local diverge du cadre normatif en vigueur au Portugal, les ajustements nécessaires sont effectués.

G) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON COURANTS (À L'EXCEPTION DU GOODWILL)

Une évaluation de la dépréciation par référence au final de chaque exercice est effectuée, si un événement ou une modification des circonstances indique que le montant pour lequel l'actif est inscrit peut ne pas être récupéré.

Lorsque le montant pour lequel l'actif est inscrit est supérieur à sa somme recouvrable, une perte de valeur est enregistrée comme des charges dans le poste « Dépréciation d'investissements amortissables (pertes / reprises) ». La somme recouvrable est celle qui est la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qui résulterait de la cession de l'actif lors d'une transaction entre des entités indépendantes et informées, diminué des charges directement imputables à la cession. La valeur d'utilité est la valeur qui existe dans les flux de trésorerie futurs estimés qui sont attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée de vie utile. La somme recouvrable est estimée individuellement pour chaque actif ou, si cela n'est pas possible, pour l'unité génératrice de flux de trésorerie à laquelle est rattaché l'actif.

Après la comptabilisation d'une perte de valeur, les charges avec l'amortissement / la dépréciation de l'actif sont ajustées pour les exercices futurs afin que la valeur comptable revue de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (s'il y a lieu), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée de vie utile restant à courir.

La reprise des pertes de valeur comptabilisées au cours des exercices antérieurs est enregistrée s'il s'avère que les pertes de valeur comptabilisées n'existent plus ou qu'elles ont diminué. Cette analyse est faite lorsqu'il existe des indices que la perte de valeur comptabilisée antérieurement a été reprise. La reprise des pertes de valeur est comptabilisée comme des revenus dans le compte de résultat. Cependant, la reprise de la perte de valeur est effectuée jusqu'à hauteur du montant pour lequel elle serait comptabilisée (net d'amortissement ou de dépréciation), au cas où la perte de valeur n'aurait pas été enregistrée dans les exercices antérieurs.

H) CHARGES DE FINANCEMENTS OBTENUS

Les charges financières des financements sont comptabilisées comme des charges selon la méthode de la comptabilité d'engagement, même si ces charges sont directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qui prend un certain

temps de préparation avant d'être utilisé. Dans ce cas, les charges financières pourraient être capitalisées jusqu'au moment où toutes les activités nécessaires pour préparer l'actif éligible avant d'être utilisé ou vendu sont achevées.

I) STOCKS

Les marchandises, les matières premières et les fournitures consommables sont inscrites à leur coût d'acquisition ou au prix du marché, lorsque ce dernier est inférieur (le coût moyen étant utilisé comme méthode de détermination des coûts). Le prix du marché est la valeur nette de réalisation ou le coût de remplacement.

Les produits finis et semi-finis, les sous-produits et les produits et les travaux en cours sont évalués au coût de production (qui comprend le coût des matières premières incorporées, la main d'œuvre et les frais généraux de fabrication) ou au prix du marché lorsque ce dernier est inférieur. Le prix du marché correspond à la valeur nette de réalisation.

Lorsque le prix du marché est inférieur au coût d'acquisition, des pertes de valeur sont comptabilisées.

J) INSTRUMENTS FINANCIERS

i. Créances comptables

Les créances comptables sont enregistrées initialement à leur juste valeur et présentées dans le bilan, déduites d'éventuelles pertes de valeur, comptabilisées dans le poste « Dépréciation de créances à recevoir (pertes / reprises) », afin de reproduire leur valeur nette de réalisation. Il n'y a pas de situations dans lesquelles la valeur nominale diffère de la juste valeur et, par conséquent, où la dette doit être évaluée conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes de valeur sont enregistrées à la suite d'événements indiquant, objectivement et de façon quantifiable, que la totalité ou une partie du solde impayé ne sera pas reçue. À cet effet, l'entreprise prend en compte des informations sur le marché faisant preuve que le client manque à sa responsabilité, ainsi que de l'information historique sur les soldes échus et non perçus.

Les pertes de valeur comptabilisées correspondent à la différence entre la valeur comptable du solde à recevoir et la respective valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, calculés au taux d'intérêt effectif initial, qui est réputé nul lorsqu'on prévoit un encaissement dans un délai inférieur à une année.

ii. Financements

Les financements sont enregistrés dans le passif à leur coût amorti. Les charges financières sont calculées sur la base du taux d'intérêt effectif et comptabilisées au compte de résultat de l'exercice selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Il n'y a pas de situations dans lesquelles la méthode du coût amorti ait un impact significatif sur l'évaluation par rapport à la valeur nominale.

iii. Fournisseurs et dettes comptables

Les dettes comptables aux fournisseurs et à d'autres tiers sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et, ultérieurement, à leur coût amorti, qui ne diffère pas de leur valeur nominale, étant donné que l'effet de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif est considéré comme non significatif.

iv. Passifs financiers et instruments de capitaux propres

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle de la transaction, indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent.

Un instrument financier est classé comme un passif financier lorsqu'il existe l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou d'un autre actif financier, indépendamment de sa forme légale. Les passifs financiers sont enregistrés initialement à leur juste valeur déduite des charges de transaction encourues et, ultérieurement, à leur coût amorti, sur la base de la méthode du taux effectif.

Un instrument financier est classé comme un instrument de capitaux lorsqu'il n'existe pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou d'un autre actif financier, indépendamment de sa forme légale, dégageant un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs.

Les charges directement imputables à l'émission d'instruments de capitaux sont enregistrées en contrepartie des capitaux propres comme une déduction sur la valeur de l'émission. Les montants versés ou perçus par les achats et les ventes d'instruments de capitaux sont enregistrés dans les capitaux propres déduits des charges de transaction.

Les distributions effectuées suivant des instruments de capitaux sont déduites des capitaux propres comme des dividendes lorsqu'elles sont déclarées.

v. Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comme un abattement aux capitaux propres. Les revenus et les pertes inhérents à la cession des actions propres sont enregistrés dans le poste « Autres réserves », n'affectant pas le résultat de l'exercice.

vi. Effets escomptés et créances à recevoir en affacturage

L'entreprise ne décomptabilise les actifs financiers dans ses états financiers que lorsque le droit contractuel relatif aux flux de trésorerie de ces actifs a déjà expiré, ou lorsque l'entreprise transfère substantiellement tous les risques et avantages inhérents à la possession de ces actifs vers une troisième entité. Si l'entreprise conserve substantiellement les risques et les avantages inhérents à la possession de ces actifs, elle doit continuer à les comptabiliser dans ses états financiers, en enregistrant dans le passif, dans le poste « Financements obtenus », la contrepartie en argent pour les actifs cédés.

Par conséquent, les créances à recevoir en affacturage à la date de clôture, à l'exception des opérations « Affacturage sans recours », sont comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise, dans le passif, jusqu'au moment de leur encaissement.

vii. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants compris dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts en banque, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie, dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

K) PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Les provisions ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une obligation actuelle (légale ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable une sortie de ressources pour résoudre l'obligation et que le montant de l'obligation puisse être estimé de façon raisonnable. Les provisions sont revues à la date de clôture de chaque exercice et sont ajustées de façon à mieux refléter la meilleure estimation à cette date. Les provisions pour les charges de restructuration sont comptabilisées lorsqu'il existe un plan formalisé et détaillé de restructuration et lorsque celui-ci a été communiqué aux parties concernées.

Les passifs éventuels sont définis par l'entreprise comme : (i) des obligations possibles advenant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ; ou (ii) des obligations actuelles advenant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut pas être mesuré avec une fiabilité suffisante.

Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour l'entreprise. L'entreprise ne comptabilise pas d'actifs éventuels dans ses états financiers et ne les communique que si des avantages économiques sont susceptibles d'en advenir. Lorsque la réalisation du produit est quasiment certaine, l'actif n'est pas un actif éventuel et sa comptabilisation est justifiable.

L) PÉRIODES ÉCONOMIQUES

Les charges et les revenus sont enregistrés dans l'exercice auquel ils se rapportent, indépendamment de son décaissement ou encaissement, selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les différences entre les montants encaissés et décaissés et les respectives recettes et dépenses sont enregistrées dans les postes « Autres comptes débiteurs », « Autres comptes créditeurs » ou « Compte de régularisation ».

M) IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE

Les impôts sur les bénéfices enregistrés dans les résultats comprennent l'effet des impôts courants et des impôts différés. Les impôts courants sur les bénéfices sont calculés sur la base du résultat imposable de l'entreprise, conformément aux règles fiscales en vigueur.

L'entreprise est soumise au Régime spécial d'imposition de groupes de sociétés (RETGS), tel que prévu à l'article 69 du Code de l'impôt sur le revenu des personnes morales portugais, selon lequel elle est la société dominante depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les impôts différés correspondent aux différences temporelles entre les montants des actifs et des passifs aux fins de registre comptable et les montants respectifs aux fins d'imposition, ainsi que ceux découlant des avantages fiscaux obtenus et des différences temporelles entre le résultat fiscal et le résultat comptable. L'impôt est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il est lié à des mouvements dans les capitaux propres, ce qui implique sa comptabilisation dans les capitaux propres.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés et évalués périodiquement, en utilisant les taux d'imposition comptés être en vigueur à la date de reprise des différences temporelles.

Les impôts différés correspondent aux différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur base fiscale, en utilisant les taux d'impôt approuvés ou substantiellement approuvés, à la date de clôture, dans chaque juridiction et comptés être appliqués lorsque les différences temporelles s'inverseront.

Les impôts différés passifs sont comptabilisés dans toutes les différences temporelles imposables (à l'exception du *goodwill* non déductible fiscalement), à partir des différences qui résultent de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et à partir des différences liées à des investissements dans des filiales, dans la mesure où il n'est pas probable qu'elles s'inverseront dans le futur. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'il est probable d'exister des bénéfices imposables futurs qui absorbent les différences temporelles fiscalement déductibles.

Les actifs d'impôt différé ne sont enregistrés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables en matière de bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser. Chaque année, les différences temporelles sous-jacentes aux actifs d'impôt différé sont objet d'une réévaluation afin de les comptabiliser ou de les ajuster en fonction de l'attente actuelle de future récupération.

N) ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS À LA VENTE

Les actifs non courants sont classés comme étant détenus en vue de la vente lorsque leur valeur du bilan est réalisable par une transaction de vente, au lieu de l'être par leur utilisation continue. On constate cette situation seulement dans les conditions suivantes : (i) la vente est probable et l'actif est disponible à la vente immédiate dans l'état où il se trouve ; (ii) la gestion est engagée dans un plan de vente ; et (iii) il est probable que la vente soit réalisée dans les douze mois.

Les actifs non courants classés comme étant détenus en vue de la vente sont mesurés à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur diminuée des charges probables à la vente.

O) SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES OU D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

Les subventions perçues dans le cadre de programmes de formation professionnelle ou les subventions d'exploitation sont enregistrées dans le poste « Subventions d'exploitation » du compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces programmes sont réalisés, indépendamment de la date de leur encaissement, à moins qu'ils puissent devenir une créance dans un exercice ultérieur, où ils seront considérés comme des revenus de cet exercice.

Les subventions non remboursables associées à des actifs sont enregistrées dans le bilan comme « Autres variations des capitaux propres » et comptabilisées dans le compte de résultat proportionnellement aux réintégrations des actifs subventionnés, dans chaque exercice.

P) COMPLÉMENTS DE PENSION

L'entreprise s'est engagée à attribuer aux salariés des prestations en espèces au titre de compléments de pension de vieillesse et d'invalidité. Pour assurer ces engagements, l'entreprise a créé, en 1989, un fonds de pension à prestations définies, à l'usage exclusif de ses fonctionnaires, dont les charges annuelles, déterminées en fonction des calculs actuariels, sont enregistrées conformément à la règle comptable NCRF 28 – « Avantages du personnel ».

Les engagements actuariels sont calculés en fonction de la « méthode de la projection de l'unité de crédit », en utilisant les hypothèses actuarielles et financières considérées appropriées.

Q) PRODUIT

L'entreprise comptabilise les résultats des ouvrages, contrat à contrat, conformément à la règle comptable NCRF 19 – « Contrats de construction », selon la méthode du pourcentage d'avancement, qui est le rapport entre les charges encourues dans chaque ouvrage jusqu'à une date spécifique et la somme de ces charges avec les charges prévues pour l'achever. Les différences obtenues entre les valeurs résultant de l'application du niveau d'avancement sur les revenus estimés et les valeurs facturées sont comprises dans les postes « Autres comptes débiteurs » et « Compte de régularisation ».

Les variations vérifiées dans les travaux face au montant du produit convenu dans le contrat sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice lorsqu'il est probable que le client approuve le montant du produit résultant de la variation et que celle-ci puisse être mesurée de façon fiable.

Les réclamations pour le remboursement de charges non incluses dans le prix du contrat sont comprises dans le produit du contrat lorsque l'état d'avancement des négociations est tel qu'il est probable que le client acceptera la réclamation et que celle-ci puisse être mesurée de façon fiable.

Pour faire face aux charges à encourir pendant la période de garantie des ouvrages, l'entreprise comptabilise annuellement un passif pour respecter son obligation légale, qui est constaté en fonction du volume de la production annuelle et de ses antécédents concernant les charges encourues précédemment avec les ouvrages dans la période de garantie. Lorsqu'il est probable que les charges totales prévues dans le contrat de construction dépassent les revenus qui y sont définis, la perte attendue est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Les dividendes des participations enregistrées au coût sont comptabilisés comme revenus dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel leur attribution est décidée.

R) CHARGES AFFÉRENTES À LA PRÉPARATION DE PROPOSITIONS

Les charges afférentes à la préparation de propositions pour divers appels d'offres sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles interviennent.

S) TRAVAUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Les travaux au sein de l'entreprise correspondent à de travaux de construction et d'amélioration exécutés par l'entreprise, ainsi que d'importantes réparations d'équipements, et ils comprennent les charges concernant les matériaux, la main d'œuvre directe et les frais généraux.

Ces charges ne sont capitalisées que lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Les actifs développés sont identifiables ;
- Il est très probable que les actifs puissent générer des bénéfices économiques futurs ; et
- Elles sont mesurées de façon fiable.

T) FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les faits survenus après la date de clôture qui donnent des preuves ou des informations supplémentaires sur les conditions qui existaient à la date de clôture (« Événements donnant lieu à des ajustements ») sont reflétés dans les états financiers de l'entreprise. Les faits survenus après la date de clôture qui indiquent des conditions survenues après la date de clôture (« Événements ne donnant pas lieu à des ajustements »), lorsque significatifs, sont communiquées dans l'annexe aux états financiers.

U) JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers s'est basée sur la meilleure connaissance et sur l'expérience d'événements passés et/ou en cours et a considéré certaines hypothèses concernant des événements futurs.

Les estimations comptables les plus significatives figurant dans les états financiers des exercices prenant fin le 31 décembre 2023 et 2022 comprennent :

- Les durées de vies utiles des immobilisations corporelles ;
- Le registre des provisions et des pertes de valeur ;
- La comptabilisation des produits des ouvrages en cours ;
- La comptabilisation de la valeur actuelle des responsabilités avec des prestations de retraite ; et
- La détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Les estimations ont été déterminées à partir de la meilleure information disponible à la date de préparation des états financiers. Néanmoins, des situations qui étaient imprévisibles à cette date pourront survenir ultérieurement et n'ont donc pas été prises en compte dans ces estimations. Les changements de ces estimations qui surviennent après la clôture des états financiers seront corrigés dans le compte de résultat de façon prospective, conformément à la règle comptable NCRF 4.

3.2. Autres méthodes comptables importantes

A) RÉSULTATS PAR ACTION

Les résultats par action non dilués sont calculés en divisant les bénéfices individuels attribués aux actionnaires de l'entreprise par le nombre pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exception du nombre d'actions propres détenues.

B) MONNAIE ÉTRANGÈRE

Lors de la comptabilisation initiale, les transactions en monnaie étrangère (une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle) sont enregistrées selon les taux de change des dates des transactions respectives. Tous les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie de présentation fonctionnelle, selon les cours de change officiels en vigueur à la date de la déclaration. Les différences de change, favorables et défavorables, découlant des différences entre les taux de change en vigueur à la date des transactions et ceux en vigueur à la date des recouvrements, des paiements ou à la date de clôture sont enregistrées comme des produits et charges dans le compte de résultat de l'exercice. Les éléments non monétaires mesurés au coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis au taux de change de la date de la transaction.

Les différences de change associés à des créances/dettes dont l'échéance n'est pas définie sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice lorsque ces créances/dettes sont amorties/cédées/payées. Les états financiers des sociétés associées et des succursales libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro.

Les cours de change utilisés dans la conversion en euro ont été les suivantes :

MONNAIE	MONNAIE DE CONVERSION	2023		2022	
		31 DÉCEMBRE	CHANGE MOYEN	31 DÉCEMBRE	CHANGE MOYEN
Dollar des États-Unis	Euro	0,90498	n/a	0,93756	n/a
Dirham marocain	Euro	0,09137	0,09126	0,08961	0,09334
Metical	Euro	0,01416	0,01452	0,01566	0,01500
Escudo de Cabo Verde	Euro	0,00907	0,00907	0,00907	0,00907
Franc CFA	Euro	0,00152	0,00152	0,00152	0,00152
Kwacha de Zambie	Euro	0,03520	0,04491	0,05181	0,05581
Kwacha du Malawi	Euro	0,00052	0,00077	0,00089	0,00098
Kwanza	Euro	0,00108	0,00131	0,00184	0,00203
Dollar zimbabwéen	Euro	0,00015	0,00025	0,00140	0,00245

3.3. Jugements de valeur sur le processus d'application des méthodes comptables et qui ont eu le plus grand impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers

Lors de la préparation des états financiers conformément aux règles comptables NCRF, l'entreprise a utilisé des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes et les montants déclarés. Les estimations et les jugements sont constamment évalués, ayant pour base l'expérience d'événements passés et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs considérés probables face aux circonstances sur lesquelles les estimations se sont basées ou à la suite d'une information ou d'une expérience acquise.

3.4. Principales hypothèses pour l'avenir

Les états financiers ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'entreprise, tenus conformément aux principes comptables généralement admis au Portugal.

Les faits survenus après la date de clôture qui affectent la valeur des actifs et des passifs existants à la date de clôture sont comptabilisés dans la préparation des états financiers de l'exercice. Ces événements, lorsque significatifs, sont communiqués dans l'annexe aux états financiers.

3.5. Principales sources d'incertitude

Cette note fait référence aux principales hypothèses pour l'avenir adoptées dans la préparation des états financiers ci-joints et qui sont susceptibles d'impliquer un risque majeur d'ajustements matériels dans l'évaluation des actifs et des passifs du prochain exercice financier.

A) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

La détermination de la dépréciation des actifs exige l'estimation de la valeur actuelle des cash-flows futurs associés à cet actif. Pour ce calcul, on adopte des hypothèses fondées sur l'expérience passée de l'entreprise et sur les attentes futures. L'entreprise considère qu'il existe un risque contrôlé que ces hypothèses ne se vérifient pas.

B) DURÉES DE VIES UTILES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les durées de vies utiles estimées des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues à chaque date de clôture. Les durées de vies utiles des actifs dépendent de plusieurs facteurs liés soit à leur utilisation soit à leur localisation.

C) PRODUIT ET CONTRATS DE CONSTRUCTION

Le produit des contrats de construction en cours est comptabilisé sur la base de la méthode du pourcentage d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est traduit par une estimation pertinente qui repose sur la prévision des charges à encourir jusqu'à l'achèvement du contrat. Ce processus est basé sur des analyses techniques réalisées par des techniciens.

D) PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont comptabilisées après l'analyse des techniciens en vue de vérifier l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé, une sortie de ressources probable. Cette estimation est également déterminée sur la base de l'avis des avocats et des conseillers de l'entreprise.

E) LA COMPTABILISATION DE LA VALEUR ACTUELLE DES RESPONSABILITÉS ASSOCIÉES AUX PRESTATIONS DE RETRAITE

Les responsabilités liées à des pensions de retraite sont estimées sur la base d'évaluations actuarielles réalisées par des experts extérieurs. Des hypothèses financières et actuarielles, notamment le taux d'actualisation, les tables de mortalité, l'invalidité, la croissance des pensions et des salaires, entre autres, sont inclus lors de la détermination de la responsabilité.

Compte tenu de ce qui précède, des modifications importantes dans les estimations réalisées ne sont pas prévues et, par conséquent, des variations matérielles dans les actifs et les passifs enregistrés ayant pour base ces estimations ne sont pas attendues.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

4.1. Commentaire de l'administration sur le montant des soldes significatifs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui ne peuvent pas être utilisés

La valeur du solde « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est totalement disponible.

4.2. Répartition des chiffres inscrits dans le poste « Encaisse et dépôts en banque »

Le solde de l'encaisse et des dépôts en banque est reparti comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Trésorerie	26 853	68 171
Dépôts à vue	11 995 320	19 065 535
Dépôts à terme	9 288 518	5 881 465
TOTAL ENCAISSE ET DÉPÔTS EN BANQUE	21 310 691	25 015 171

5.
PARTIES LIÉES

5.1. Rémunérations du personnel clé de la gestion

A) TOTAL DE RÉMUNÉRATIONS : 1 720 105 euros (2022 : 1 788 311 euros).

5.2. Transactions entre les parties liées

A) NATURE DES RELATIONS ENTRE LES PARTIES LIÉES :

	PAYS	% DIRECT	% TOTAL
SUCCURSALES :			
Angola	-	-	-
Mozambique	-	-	-
Maroc	-	-	-
Cabo Verde	-	-	-
Zambie	-	-	-
Malawi	-	-	-
FILIALES :			
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Edirio - Construções, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Métis Engenharia, Lda.	Angola	99,00	99,00
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	Mozambique	100,00	100,00
Urano, Lda.	Angola	99,00	99,99
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	Zimbabwe	100,00	100,00
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	Gabon	100,00	100,00
ENTITÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT :			
Groupeмент Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	Maroc	33,33	33,33
Groupeмент CJA / Lot 3 - Construção ACE	Maroc	33,33	33,33
Groupeмент Túnel de Nador, Construção ACE	Maroc	50,00	50,00
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	Portugal	16,67	16,67
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	Portugal	17,86	17,86
UTE Alcântara - Garrovillas	Espagne	15,00	15,00
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :			
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	Portugal	21,64	23,64
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	Portugal	33,33	33,33
PERSONNEL CLÉ DE LA GESTION :			
CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Maria Benedita Andrade de Amorim Martins (présidente du Conseil d'administration et du Comité exécutif)			
Maria Luísa Andrade Amorim Martins (vice-présidente du Conseil d'administration et du Comité exécutif)			
António Baraças Andrade Miragaia			
António Emanuel Lemos Catarino			
Jorge Lúcio Teixeira de Castro			
Miguel José Alves Montenegro de Andrade			
Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães			
AUTRES PARTIES LIÉES :			
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	Portugal	-	-
Quinta do Javali, Lda.	Portugal	-	-
Mugige Vinhos, Lda.	Angola	-	-

B) TRANSACTIONS ET SOLDES OUVERTS :

Au 31 décembre 2023 et 2022, l'entreprise a présenté les transactions et les soldes suivants en matière d'entités liées :

Au 31 décembre 2023 :

PARTIES LIÉES	SOLDES OUVERTS ACTIFS	SOLDES OUVERTS PASSIFS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES	PROVISIONS
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :				
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	7 184 023	-	-	6 206 764
Groupement Túnel de Nador, Construção ACE	1 641 839	100 966	-	538 480
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	831 397	-	-	-
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	242 666	24 462	-	-
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	922 851	338 373	-	542 714
	10 822 776	463 801	-	7 287 958
FILIALES :				
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	3 094 756	-	336 000	643 148
Edirio - Construções, S.A.	5 140 907	1 088 341	758 167	-
Métis Engenharia, Lda.	4 065 399	3 343 045	-	-
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	7 717 683	6 319 657	-	-
Urano, Lda.	2 163 289	2 437 397	-	-
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	999 604	241 518	-	-
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	143 602	248 127	-	-
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	111 799	296 999	-	-
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	5 906 805	1 228 576	-	116 450
	29 343 845	15 203 658	1 094 167	759 599
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :				
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	11 412 786	-	40 000	-
	11 412 786	-	40 000	-
AUTRES PARTIES LIÉES :				
UTE Alcântara - Carrovillas	1 219 788	-	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	64 904	1 005 175	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	509 386	154 297	-	-
Mugige Vinhos, Lda.	2 744 765	356	-	-
	4 538 844	1 159 829	-	-

PARTIES LIÉES	REVENUS	CHARGES
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :		
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	92 464	-
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	79 082	-
	171 545	-
FILIALES :		
Edirio - Construções, S.A.	270 177	2 311 188
Métis Engenharia, Lda.	875 337	615 628
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	381 298	1 296 244
Urano, Lda.	131 383	767 505
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	68 330	-
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	13 810	334 893
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	10 945	-
	1 751 281	5 325 458
AUTRES PARTIES LIÉES :		
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	230 230	3 103 010
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	232 744	-
Quinta do Javali, Lda.	-	98 178
Mugige Vinhos, Lda.	-	1 252
	462 974	3 202 440

Les financements accordés aux parties liées et enregistrés dans les autres immobilisations financières sont détaillés dans la Note 9.2.

Au 31 décembre 2022 :

PARTIES LIÉES	SOLDES OUVERTS ACTIFS	SOLDES OUVERTS PASSIFS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES	PROVISIONS
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :				
Groupeмент Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	7 165 075	-	-	6 206 764
Groupeмент Túnel de Nador, Construção ACE	1 634 567	100 966	-	538 480
Groupeмент CJA / Lot 3 - Construção ACE	829 708	-	-	-
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	138 092	24 462	-	-
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	831 694	338 373	-	510 431
	10 599 136	463 801	-	7 255 675
FILIALES :				
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	3 094 151	-	336 000	640 564
Edirio - Construções, S.A.	4 112 097	471 402	807 058	-
Métis Engenharia, Lda.	3 432 352	4 729 015	-	-
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	7 451 911	6 212 064	-	-
Urano, Lda.	2 602 552	3 800 660	-	-
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	613 135	241 518	-	-
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	94 229	199 424	-	-
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	700 371	632 471	-	54 207
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	7 722 763	1 228 576	-	118 832
	29 823 561	17 515 130	1 143 058	813 603
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :				
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	11 412 786	-	40 000	-
	11 412 786	-	40 000	-
AUTRES PARTIES LIÉES :				
UTE Alcántara - Garrovillas	1 219 788	-	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	72 880	1 257 222	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	531 086	342 321	-	-
Mugige Vinhos, Lda.	4 897 540	202 665	-	-
	6 721 294	1 802 208	-	-

PARTIES LIÉES	REVENUS	CHARGES
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :		
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	60 000	-
	60 000	-
FILIALES :		
Edirio - Construções, S.A.	273 969	3 556 109
Métis Engenharia, Lda.	1 347 454	2 484 629
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	593 118	700 100
Urano, Lda.	48 200	802 793
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	126 762	-
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	14 097	320 261
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	2 507	-
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	10 971	274 839
	2 417 078	8 138 731
AUTRES PARTIES LIÉES :		
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	107 979	2 538 014
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	151 747	71 058
Quinta do Javali, Lda.	334	278 528
Mugige Vinhos, Lda.	-	223 759
	260 060	3 111 359

Les financements accordés aux parties liées et enregistrés dans les autres immobilisations financières sont détaillés dans la Note 9.2.

6.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

6.1. Information, pour chaque catégorie d'immobilisations incorporelles, distinguant les immobilisations incorporelles générées internement d'autres immobilisations incorporelles

A) LES DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE SONT CALCULÉES CONFORMÉMENT AUX DURÉES DE VIES UTILES ET AUX TAUX D'AMORTISSEMENT MOYENS POUR CHAQUE POSTE :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	DURÉE DE VIE UTILE	TAUX D'AMORTISSEMENT
Recherche et développement	6	16,67 %
Droits de superficie	60	1,66 %
Logiciels	6	16,67 %
Autres immobilisations incorporelles	6	16,67 %

B) LES ÉLÉMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SONT AMORTIS SUIVANT LA MÉTHODE LINÉAIRE, SUR BASE DE LA DURÉE DE VIE UTILE PRÉVUE.

C) LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SONT RÉPARTIES COMME SUIT :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31.12.2023		31.12.2022	
	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR
Recherche et développement	27 740	15 441	27 740	10 817
Droits de superficie	5 829 975	655 866	5 829 975	647 259
Logiciels	194 001	127 333	155 884	114 223
Propriété industrielle	47 121	-	47 121	-
Autres immobilisations incorporelles	207	207	2 006	2 006
Immobilisations incorporelles en cours	56 128	-	26 784	-
TOTAL	6 155 172	798 847	6 089 510	774 305

D) LA VALEUR DES AMORTISSEMENTS CONCERNANT LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES COMPRISE DANS LE POSTE « CHARGES / REPRISES DE DÉPRÉCIATION ET D'AMORTISSEMENT » DU COMPTE DE RÉSULTAT S'ÉLÈVE À :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AMORTISSEMENTS DE LA PÉRIODE	
	31.12.2023	31.12.2022
Recherche et développement	4 624	4 623
Droits de superficie	8 614	12 839
Logiciels	13 104	9 915
TOTAL	26 342	27 377

E) LES MOUVEMENTS DU POSTE « IMMOBILISATIONS INCORPORELLES » PENDANT 2023 ET 2022 SONT INDIQUÉS DANS LE TABLEAU QUI SUIV :

	2023						
	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	DROITS DE SUPERFICIE	LOGICIELS	PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :							
Solde au 31.12.2022	27 740	5 829 975	155 884	47 121	2 006	26 784	6 089 510
Acquisitions	-	-	38 117	-	-	29 344	67 461
Transferts et mise au rebut	-	-	-	-	(1 799)		(1 799)
Solde au 31.12.2023	27 740	5 829 975	194 001	47 121	207	56 128	6 155 172
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :							
Solde au 31.12.2022	10 817	647 252	114 229	-	2 006	-	774 304
Acquisitions	4 624	8 614	13 104	-	-	-	26 342
Transferts et mise au rebut	-	-	-	-	(1 799)	-	(1 799)
Solde au 31.12.2023	15 441	655 866	127 333	-	207	-	798 847
VALEUR NETTE	12 299	5 174 109	66 668	47 121	-	56 128	5 356 325

	2022						
	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	DROITS DE SUPERFICIE	LOGICIELS	PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :							
Solde au 31.12.2021	27 740	5 829 975	149 860	47 121	2 006	-	6 056 702
Acquisitions	-	-	6 024	-	-	26 784	32 808
Solde au 31.12.2022	27 740	5 829 975	155 884	47 121	2 006	26 784	6 089 510
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :							
Solde au 31.12.2021	6 194	634 420	104 308	-	2 006	-	746 928
Acquisitions	4 623	12 839	9 915	-	-	-	27 377
Solde au 31.12.2022	10 817	647 259	114 223	-	2 006	-	774 305
VALEUR NETTE	16 923	5 182 716	41 661	47 121	-	26 784	5 315 205

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7.1. Information concernant les immobilisations corporelles

A) BASES D'ÉVALUATION :

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, selon lequel un élément des immobilisations corporelles est comptabilisé à son coût diminué de toute dépréciation cumulée et de toutes pertes de valeur cumulées.

B) MÉTHODE DE DÉPRÉCIATION UTILISÉE :

L'entreprise amortit les biens de ses immobilisations corporelles selon la méthode linéaire. D'après cette méthode, la dépréciation est constante pendant la durée de vie utile de l'actif si sa valeur résiduelle ne change pas.

C) DURÉES DE VIES UTILES ET TAUX DE DÉPRÉCIATION UTILISÉS :

Les dépréciations de l'exercice sont calculées conformément aux durées de vies utiles et aux taux de dépréciation moyens pour chaque poste :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DURÉE DE VIE UTILE	TAUX DE DÉPRÉCIATION
Terrains et ressources naturelles	-	-
Bâtiments et autres constructions	4 – 50	2 % – 25 %
Équipement de base	3 – 30	3,33 % – 33,33 %
Matériel de transport	4 – 12	8,33 % – 25 %
Fournitures administratives	3 – 25	4 % – 33,33 %
Autres immobilisations corporelles	4 – 20	5 % – 25 %

D/E. RAPPROCHEMENT ENTRE LES VALEURS COMPTABLES À L'OUVERTURE ET À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :

2023								
	TERRAINS ET RESSOURCES NATURELLES	BÂTIMENTS ET AUTRES CONSTRUCTIONS	ÉQUIPEMENT DE BASE	MATÉRIEL DE TRANSPORT	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	INVESTISSEMENTS EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :								
Solde au 31.12.2022	3 394 473	31 370 377	105 795 924	28 503 907	2 490 103	1 824 781	17 511 386	190 890 951
Acquisitions	-	345 800	2 532 797	3 155 704	65 096	187 958	451 109	6 738 464
Cessions	-	(106 176)	(1 747 069)	(182 226)	-	-	-	(2 035 471)
Transferts et mise au rebut	-	(40 800)	(42 194)	(117 069)	(45 865)	(58)	(282 923)	(528 909)
Solde au 31.12.2023	3 394 473	31 569 201	106 539 458	31 360 316	2 509 334	2 012 681	17 679 572	195 065 035
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :								
Solde au 31.12.2022	-	18 899 989	65 537 640	20 469 637	1 834 099	1 389 865	-	108 131 230
Acquisitions	-	678 497	4 367 222	1 405 350	112 550	217 288	-	6 780 907
Cessions	-	(33 447)	(744 239)	(172 089)	-	-	-	(949 775)
Transferts et mise au rebut	-	(6 588)	(42 194)	(117 069)	(45 865)	(58)	-	(211 774)
Solde au 31.12.2023	-	19 538 451	69 118 429	21 585 829	1 900 784	1 607 095	-	113 750 588
VALEUR NETTE	3 394 473	12 030 750	37 421 029	9 774 487	608 550	405 586	17 679 572	81 314 447

2022								
	TERRAINS ET RESSOURCES NATURELLES	BÂTIMENTS ET AUTRES CONSTRUCTIONS	ÉQUIPEMENT DE BASE	MATÉRIEL DE TRANSPORT	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	INVESTISSEMENTS EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :								
Solde au 31.12.2021	3 394 473	30 214 174	108 231 407	27 699 817	2 165 086	1 695 647	18 004 867	191 405 471
Acquisitions	-	106 175	1 722 198	1 022 124	325 017	129 611	659 920	3 965 045
Cessions	-	-	(4 104 103)	(162 078)	-	(477)	-	(4 266 658)
Transferts et mise au rebut	-	1 050 028	(53 578)	(55 956)	-	-	(1 153 401)	(212 907)
Solde au 31.12.2022	3 394 473	31 370 377	105 795 924	28 503 907	2 490 103	1 824 781	17 511 386	190 890 951
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :								
Solde au 31.12.2021	-	18 242 423	65 027 738	19 340 081	1 728 070	1 215 900	-	105 554 212
Acquisitions	-	657 567	4 555 717	1 312 245	106 030	174 441	-	6 806 000
Cessions	-	-	(3 992 161)	(127 652)	-	(477)	-	(4 120 290)
Transferts et mise au rebut	-	-	(53 654)	(55 038)	-	-	-	(108 692)
Solde au 31.12.2022	-	18 899 990	65 537 640	20 469 636	1 834 100	1 389 864	-	108 131 230
VALEUR NETTE	3 394 473	12 470 387	40 258 284	8 034 271	656 003	434 917	17 511 386	82 759 721

7.2. Montant des dépenses comptabilisées dans la valeur comptable des immobilisations corporelles en cours de construction

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DÉPENSES COMPTABILISÉES EN COURS DE CONSTRUCTION	
	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	451 109	659 920
TOTAL	451 109	659 920

7.3. Dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat ou comme une partie du coût d'autres actifs au cours de l'exercice

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DÉPRÉCIATION COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	
	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	678 497	657 567
Équipement de base	4 367 222	4 555 717
Matériel de transport	1 405 350	1 312 245
Fournitures administratives	112 550	106 030
Autres immobilisations corporelles	217 288	174 441
TOTAL	6 780 907	6 806 000

7.4. Amortissement cumulé à la fin de l'exercice

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AMORTISSEMENT CUMULÉ	
	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	19 538 451	18 899 990
Équipement de base	69 118 429	65 537 640
Matériel de transport	21 585 829	20 469 636
Fournitures administratives	1 900 784	1 834 100
Autres immobilisations corporelles	1 607 095	1 389 864
TOTAL	113 750 588	108 131 230

7.5. Éléments d'immobilisation corporelle en cours

Les valeurs les plus significatives figurant dans le poste « Investissements en cours », au 31 décembre 2023 et 2022, concernent les projets suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	INVESTISSEMENTS EN COURS	
	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	17 679 572	17 511 386
TOTAL	17 679 572	17 511 386

7.6. Immobilisations corporelles par zone géographique

31.12.2023	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	MONTANT NET
Portugal	79 117 280	41 557 731	37 559 549
Angola	86 040 142	52 933 436	33 106 706
Mozambique	13 419 491	7 691 698	5 727 793
Maroc	5 200	5 200	-
Cabo Verde	4 476	2 834	1 642
Zambie	11 438 531	8 154 230	3 284 301
Malawi	5 039 915	3 405 459	1 634 456
TOTAL	195 065 035	113 750 588	81 314 447

31.12.2022	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	MONTANT NET
Portugal	78 253 251	37 479 545	40 773 706
Angola	84 110 377	52 295 267	31 815 110
Mozambique	12 128 429	6 953 816	5 174 613
Maroc	60 664	60 664	-
Cabo Verde	4 476	2 834	1 642
Zambie	11 608 029	8 454 457	3 153 572
Malawi	4 725 725	2 884 647	1 841 078
TOTAL	190 890 951	108 131 230	82 759 721

8. CONTRATS DE LOCATION

8.1. Contrats de location-financement - Locataires

A) VALEUR COMPTABLE NETTE POUR CHAQUE CATÉGORIE D'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022 :

	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	204 870	235 711
Équipement de base	14 785 752	19 660 301
Matériel de transport	6 357 328	6 853 026
TOTAL	21 347 950	26 749 038

B) RAPPROCHEMENT ENTRE LE TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022 ET LEUR VALEUR ACTUELLE :

	31.12.2023	31.12.2022
Paiements minimaux jusqu'à un an	5 393 504	8 055 070
Paiements minimaux de plus d'un an et de moins de 5 ans	5 375 717	7 922 075
Paiements minimaux de plus de 5 ans	-	-
Total de paiements minimaux	10 769 221	15 977 145
Paiement d'intérêts futurs	803 617	259 998
VALEUR ACTUELLE DES RESPONSABILITÉS	9 965 604	15 717 147

C) TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION À LA DATE DE CLÔTURE ET LEUR VALEUR ACTUELLE :

	PAIEMENTS MINIMAUX		VALEUR ACTUELLE	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Moins d'un an	5 393 504	8 055 070	5 117 014	7 900 806
Plus d'un an et moins de 5 ans	5 375 717	7 922 075	4 848 590	7 816 341
Plus de 5 ans	-	-	-	-
TOTAL	10 769 221	15 977 145	9 965 604	15 717 147

9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES, DES FILIALES ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

9.1. Répartition des chiffres inscrits dans le poste « Participations financières – méthode de la mise en équivalence »

	31.12.2023	31.12.2022
Filiales	3 495 674	7 242 393
Entités contrôlées conjointement	50 881	91 441
Sociétés associées	494 241	494 241
TOTAL	4 040 796	7 828 075

9.2. Filiales

A) LISTE ET DESCRIPTION DES FILIALES :

DÉNOMINATION SOCIALE	TYPE DE PARTICIPATION	MÉTHODE UTILISÉE
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence
Edirio - Construções, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence
Métis Engenharia, Lda.	99,00 %	Mise en équivalence
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	100,00 %	Mise en équivalence
Urano, Lda.	99,00 %	Mise en équivalence
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	100,00 %	Mise en équivalence
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence

B) VALEUR COMPTABLE ET DONNÉES SUR LES ENTITÉS :

31.12.2023 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	-	2 119 673	(643 148)	(2 585)
Edirio - Construções, S.A.	-	6 377 576	454 333	48 891
Métis Engenharia, Lda.	1 556 944	5 767 365	4 622 569	3 910
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	251 642	14 734 719	251 643	(285 262)
Urano, Lda.	359 104	3 132 105	1 621 850	185 374
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	1 111 310	2 878 786	1 193 310	580 313
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	89 185	310 761	89 185	23 985
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	127 489	316 211	127 489	115 665
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	-	9 006 899	(116 450)	2 382
TOTAL	3 495 674			

31.12.2022 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	-	2 120 323	(640 564)	(2 477)
Edirio - Construções, S.A.	-	4 838 974	405 442	47 211
Métis Engenharia, Lda.	4 739 488	8 910 093	7 837 260	1 812 265
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	596 439	15 628 673	596 439	(393 402)
Urano, Lda.	1 310 074	4 946 683	2 582 426	122 257
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	531 192	3 092 070	613 193	184 153
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	65 200	251 729	65 200	4 578
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	-	598 920	(54 207)	(121 145)
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	-	10 577 691	135 385	(118 832)
TOTAL	7 242 393			

Associé à ces participations, les montants suivants concernant les financements accordés sont enregistrés, en décembre 2023, dans le poste « Autres immobilisations financières » :

DÉNOMINATION SOCIALE	FINANCEMENTS ACCORDÉS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	336 000	336 000
Edirio - Construções, S.A.	1 212 500	758 167
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	15 718	-
Métis Engenharia, Lda.	3 049 838	-
Urano, Lda.	1 259 119	-
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	82 000	-
TOTAL	5 955 175	1 094 167

9.3. Coentreprises

A) LISTE ET DESCRIPTION DES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES COENTREPRISES :

DÉNOMINATION SOCIALE	TYPE DE COENTREPRISE	AUTRES PARTICIPANTS
Groupe ment Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	Entité contrôlée conjointement	Elevation et Jaime Ribeiro e Filhos
Groupe ment CJA / Lot 3 - Construção ACE	Entité contrôlée conjointement	Elevation et Jaime Ribeiro e Filhos
Groupe ment Tunnel de Nador, Construção ACE	Entité contrôlée conjointement	Jaime Ribeiro e Filhos
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	Entité contrôlée conjointement	Elevation et Tecnovia
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	Entité contrôlée conjointement	Elevation et Tecnovia

B) QUOTE-PART D'INTÉRÊT DÉTENUE ET DONNÉES SUR LES ENTITÉS :

31.12.2023 DÉNOMINATION SOCIALE	QUOTE-PART D'INTÉRÊT DÉTENUE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Groupe ment Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	33,33 %	-	12 721 238	(18 622 156)	n/d
Groupe ment CJA / Lot 3 - Construção ACE	33,33 %	-	n/d	n/d	n/d
Groupe ment Tunnel de Nador, Construção ACE	50,00 %	-	8 818 385	(1 036 855)	n/d
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	16,67 %	50 881	2 096 779	304 223	(285 803)
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	17,86 %	-	511 875	(3 040 977)	(183 483)
TOTAL		50 881			

31.12.2022 DÉNOMINATION SOCIALE	QUOTE-PART D'INTÉRÊT DÉTENUE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Groupe ment Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	33,33 %	-	12 721 238	(18 622 156)	300 046
Groupe ment CJA / Lot 3 - Construção ACE	33,33 %	-	n/d	n/d	n/d
Groupe ment Tunnel de Nador, Construção ACE	50,00 %	-	8 818 385	(1 036 855)	(42 050)
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	16,67 %	91 441	2 056 844	593 111	(318 758)
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	17,86 %	-	588 205	(2 857 958)	(153 358)
TOTAL		91 441			

À la date de la préparation des états financiers, ceux du Groupe ment CJA / Lot 3 - Construção ACE, Groupe ment Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE et Groupe ment Tunnel de Nador, Construção ACE n'étaient pas disponibles. Ces entités n'ayant pas d'activité pertinente, le Conseil d'administration n'a pas considéré l'existence d'impacts significatifs associés à ces participations.

C) MÉTHODE UTILISÉE POUR COMPTABILISER LES PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES :

Les participations dans des entreprises contrôlées conjointement ont été comptabilisées dans les états financiers selon la méthode de la mise en équivalence, de la date à laquelle le contrôle est partagé. D'après cette méthode, l'investissement est initialement comptabilisé au coût et la valeur comptabilisée est ajustée en fonction de la valeur qui correspond à la quote-part détenue dans le résultat net, des dividendes perçus et des variations dans les capitaux propres.

9.4. Sociétés associées

A) LISTE ET DESCRIPTION DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :

DÉNOMINATION SOCIALE	PARTICIPATION	MÉTHODE UTILISÉE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	23,64 %	Mise en équivalence
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	33,33 %	Mise en équivalence

B) VALEUR COMPTABLE ET DONNÉES SUR LES ENTITÉS :

31.12.2023 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	176 387 636	(31 729 840)	n/d
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	494 241	5 897 572	745 453	n/d
TOTAL	494 241			

À la date de la préparation de ces états financiers, ceux de Rotas do Algarve Litoral, S.A. et de Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A. n'étaient pas disponibles.

31.12.2022 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	176 387 636	(31 729 840)	(17 744 591)
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	494 241	5 897 572	745 453	49 850
TOTAL	494 241			

Liés à des participations dans des sociétés associées, les montants suivants concernant les financements accordés sont enregistrés, en décembre 2023, dans le poste « Autres immobilisations financières » :

DÉNOMINATION SOCIALE	FINANCEMENTS ACCORDÉS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	11 412 786	40 000
TOTAL	11 412 786	40 000

9.5. Revenus / pertes dans des filiales et des coentreprises

REVENUS / PERTES DANS DES FILIALES ET DES COENTREPRISES	31.12.2023	31.12.2022
Charges et pertes dans des filiales, des sociétés associées et des coentreprises	(332 821)	(200 043)
Revenus et produits dans des filiales, des sociétés associées et des coentreprises	902 038	1 861 434
Suppression de revenus liés à la vente d'immobilisations corporelles à des succursales	55 374	77 451
Suppression de charges liées à la vente d'immobilisations corporelles à des succursales	-	(888)
Provisions pour des pertes dans des entreprises du groupe (Note 13)	21 721	27 563
TOTAL	646 312	1 765 517

10.
STOCKS

10.1. Méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks et méthode de détermination du coût utilisée

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure. Le coût comprend tous les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition comprennent le prix d'achat, les droits de douane et d'autres taxes, ainsi que les frais de transport, les frais de manutention, les rabais commerciaux, les remises et d'autres éléments similaires. Les coûts de transformation comprennent les coûts directement liés aux unités de production, tels que la main-d'œuvre directe. Ils comprennent également l'affectation systématique des frais généraux de production fixes et variables qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis. L'affectation des frais généraux de production est fondée sur la capacité normale des installations de production.

L'entreprise évalue ses stocks selon la méthode de détermination du coût moyen pondéré, qui suppose que le coût de chaque élément est déterminé en fonction du coût moyen pondéré d'éléments similaires à l'ouverture d'un exercice et du coût d'éléments similaires achetés ou produits au cours de l'exercice.

10.2. Valeur comptable totale des stocks et la valeur comptable par catégories appropriées

La valeur comptable des stocks est ventilée comme suit :

STOCKS	31.12.2023	31.12.2022
Matières premières et fournitures consommables	15 668 993	19 585 920
Marchandises	-	-
Produits finis et intermédiaires	-	-
Produits et travaux en cours	-	-
	15 668 993	19 585 920
Pertes de valeur	(904 732)	(932 205)
TOTAL	14 764 261	18 653 715

10.3. Montant des stocks comptabilisé en charges au cours de l'exercice

La valeur des stocks comptabilisée en charges au cours de l'exercice a été la suivante :

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	
	31.12.2023	31.12.2022
Stock initial	18 653 715	14 148 204
Pertes de valeur sur stocks	-	-
Achats	40 253 141	66 520 498
Reclassement et régularisation de stocks	-	-
Stock final	(14 764 261)	(18 653 715)
CHARGES DE L'EXERCICE	44 142 595	62 014 987

	PRODUITS FINIS ET INTERMÉDIAIRES	
	31.12.2023	31.12.2022
Stock initial	-	129 375
Reclassement et régularisation de stocks	-	-
Stock final	-	-
VARIATION DES STOCKS DE LA PRODUCTION	-	129 375

10.4. Montant des pertes de valeur sur stocks comptabilisé dans le résultat de l'exercice

La valeur des pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de l'exercice a été la suivante :

PERTES DE VALEUR SUR STOCKS	31.12.2023	31.12.2022
Marchandises	-	-
Matières premières et fournitures consommables	(27 473)	-
Produits finis et intermédiaires	-	-
TOTAL	(27 473)	-

10.5. Mouvement des pertes de valeur sur stocks au cours de l'exercice

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES
PERTES DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2022	932 205
Apport	-
Reprise	27 473
Utilisation	-
PERTES DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2023	904 732

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES
PERTES DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2021	932 205
Apport	-
Reprise	-
Utilisation	-
PERTES DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2022	932 205

11.
CONTRATS DE CONSTRUCTION

11.1. Montant du produit du contrat comptabilisé en produit de l'exercice

Le produit de chaque contrat de construction comprend le montant initial du produit convenu, ainsi que les variations dans les travaux, les réclamations et le versement de primes dans la mesure où ils sont susceptibles de donner lieu à des produits et où ils peuvent être mesurés de façon fiable. Le 31 décembre 2023 et 2022, la valeur des produits comptabilisés en produit de l'exercice est la suivante :

OUVRAGE / CONTRAT	PRODUIT DE 2023	PRODUIT DE 2022
Contrats de construction	166 077 193	200 683 421
TOTAL	166 077 193	200 683 421

11.2. Méthodes utilisées pour déterminer le produit du contrat comptabilisé au cours de l'exercice

La comptabilisation du produit de l'exercice est effectuée selon la méthode du pourcentage d'avancement. D'après cette méthode, le produit est rattaché aux coûts encourus pour parvenir au degré d'avancement. Le produit du contrat est comptabilisé en produit dans le compte de résultat des exercices comptables au cours desquels les travaux sont exécutés. Lorsqu'il est impossible d'estimer le résultat du contrat de façon fiable, le produit est comptabilisé dans la limite des charges du contrat qui ont été encourues et qui seront probablement recouvrables.

11.3. Méthodes utilisées pour déterminer le degré d'avancement des contrats en cours

Pour déterminer le degré d'avancement d'un contrat, on utilise la méthode qui mesure de façon la plus fiable les travaux exécutés. Les méthodes utilisées pour déterminer le degré d'avancement peuvent varier selon la nature du contrat, comme suit :

- Le rapport existant entre les charges encourues pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les charges totales estimées du contrat (méthodologie la plus utilisée) ;
- Des examens des travaux exécutés ;
- Conclusion, en termes physiques, d'une partie des travaux exécutés.

11.4. Information relative aux contrats de construction en cours

31.12.2023	CHARGES ENCOURUES	PRODUITS COMPTABILISÉS	AVANCES PERÇUES	RETENUES
Contrats en cours	566 392 372	671 866 251	11 516 417	4 942 790
TOTAL	566 392 372	671 866 251	11 516 417	4 942 790

31.12.2022	CHARGES ENCOURUES	PRODUITS COMPTABILISÉS	AVANCES PERÇUES	RETENUES
Contrats en cours	443 878 879	534 801 552	6 293 902	2 703 212
TOTAL	443 878 879	534 801 552	6 293 902	2 703 212

12.
PRODUITS

12.1. Méthodes comptables adoptées pour comptabiliser le produit, incluant les méthodes adoptées pour déterminer le degré d'avancement des transactions impliquant la prestation de services

L'entreprise comptabilise les produits en fonction des critères suivants :

A) VENTES – elles sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et les bénéfices inhérents à la propriété des actifs, lorsqu'une implication continue dans la gestion à un degré généralement associé à la propriété cesse d'exister, lorsque le montant des produits peut être évalué de façon raisonnable, lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction vont à l'entité et lorsque les charges encourues ou à encourir concernant la transaction peuvent être mesurées de façon fiable.

B) PRESTATIONS DE SERVICES – elles sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation de services à la date de clôture.

C) INTÉRÊTS – ils sont comptabilisés conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

D) DIVIDENDES – ils sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

12.2. Montant de chaque catégorie importante de produit comptabilisée au cours de l'exercice, incluant le produit provenant de :

	31.12.2023	31.12.2022
Prestations de services	168 081 164	202 141 846
Intérêts	4 161 082	6 098 356
Dividendes	393 687	320 415
TOTAL	172 635 933	208 560 617

13.
PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS
ET ACTIFS ÉVENTUELS

13.1. Provisions

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, cumulativement, il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé ; lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023, les mouvements suivants concernant les provisions ont eu lieu :

PROVISIONS	SOLDE INITIAL	APPORTS	REPRISE	UTILISATION	SOLDE FINAL
Garanties fournies à des clients	3 637 748	282 423	(389 907)	-	3 530 264
Procédures judiciaires en cours	-	-	-	-	-
Contrats de construction	2 803 667	-	(1 446 505)	-	1 357 162
Autres provisions	279 876	-	(167 546)	(112 330)	-
	6 721 291	282 423	(2 003 958)	(112 330)	4 887 426
Immobilisations financières (Note 9)	8 069 278	34 868	(56 590)	-	8 047 556
TOTAL	14 790 569	317 291	(2 060 548)	(112 330)	12 934 982

Au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2022, les mouvements suivants concernant les provisions ont eu lieu :

PROVISIONS	SOLDE INITIAL	APPORTS	REPRISE	UTILISATION	SOLDE FINAL
Garanties fournies à des clients	3 477 517	479 976	(319 745)	-	3 637 748
Procédures judiciaires en cours	231 000	-	-	(231 000)	-
Contrats de construction	10 207	2 793 460	-	-	2 803 667
Autres provisions	-	284 162	(4 286)	-	279 876
	3 718 724	3 557 598	(324 031)	(231 000)	6 721 291
Immobilisations financières (Note 9)	8 096 842	397 507	(425 071)	-	8 069 278
TOTAL	11 815 566	3 955 105	(749 102)	(231 000)	14 790 569

Les provisions destinées aux immobilisations financières concernent des filiales dans le cadre de l'application de la méthode de la mise en équivalence, notamment le Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE, Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A., le Groupement Túnel de Nador, Construção ACE, RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE et Conduril Engenharia Gabon, S.A.

13.2. Procédures contentieuses

Suite aux différentes procédures contentieuses actives découlant de ses affaires, l'entreprise est convaincue que le risque de perdre la cause est peu probable et que l'issue de celles-ci n'affectera pas sa situation financière d'une manière matérielle – une conviction qui est réaffirmée par le Bureau juridique interne de Conduril et par ses conseillers juridiques.

En ce qui concerne les procédures fiscales, il y a des procédures découlant de recours judiciaires engagés par Conduril concernant des règlements additionnels à titre de l'impôt sur le revenu des personnes morales (IRC) (2011 et 2012), la compréhension de l'entreprise sur la base des avis de ses conseillers fiscaux étant un résultat favorable, raison pour laquelle aucune provision n'a été enregistrée dans les états financiers.

13.3. Garanties fournies

Le 31 décembre 2023, l'entreprise avait assumée des responsabilités pour les garanties prêtées pour un montant de 86 167 621 euros (le 31 décembre 2022, le montant s'élevait à 91 496 434 euros).

Les garanties bancaires ont été fournies principalement à des fins d'appels d'offres, en tant que garantie financière et de bonne exécution des ouvrages.

13.4. Gestion des risques financiers

A) PRINCIPES GÉNÉRAUX

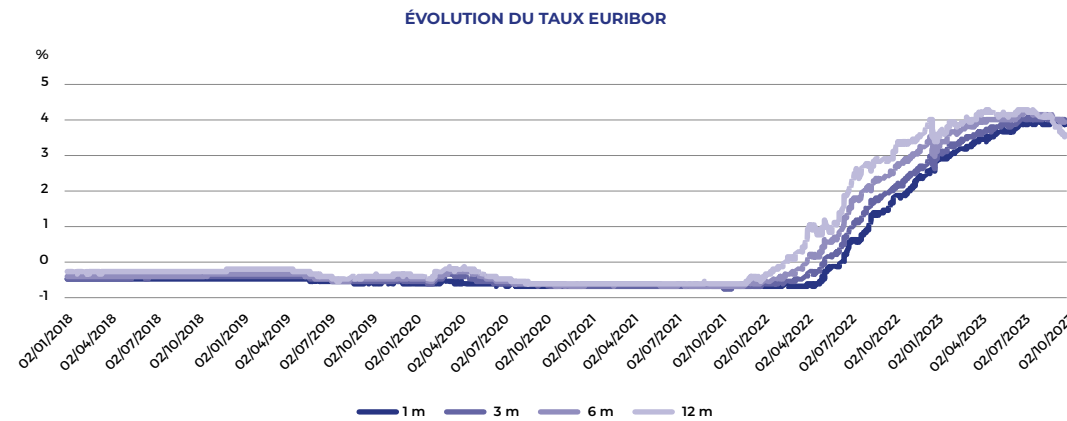
Parmi les plusieurs types de risque auxquels une entreprise fait face, les risques financiers sont ceux qui ont un impact plus immédiat sur les flux de trésorerie et ses résultats. L'activité de Conduril est exposée à une diversité de risques financiers, tels que le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques découlent de l'incertitude des marchés financiers, qui se reflète dans la capacité de projection en matière de flux de trésorerie et de rendements. La politique de gestion des risques de Conduril est un processus permanent et évolutif visant à mettre en place sa stratégie, tout en cherchant à minimiser les effets défavorables découlant de ces incertitudes qui caractérisent les marchés financiers.

B) RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Localisée majoritairement au Portugal et en Afrique (Angola, Mozambique, Zambie, Malawi, Gabon et Zimbabwe), l'activité de Conduril est exposée au risque de taux de change des monnaies de ces pays. Pour faire face à ce risque, les contrats sont, chaque fois que cela est possible, effectués en USD/EUR. L'évolution des monnaies kwanza, metical, kwacha de Zambie, kwacha du Malawi et dollar zimbabwéen face à l'euro a un impact sur les états financiers, les instruments financiers de couverture pour ces monnaies étant limités ou inexistants.

C) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt résulte principalement de l'endettement indexé à des taux variables. Conduril n'a qu'une petite partie de l'endettement de l'entreprise indexé à une couverture du taux d'intérêt. Elle suit toujours cette question de près afin de pouvoir prendre en temps opportun les mesures nécessaires pour réduire l'impact de cette variable sur ses financements.



D) RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition de Conduril au risque de crédit est majoritairement liée aux créances découlant de son activité opérationnelle : créances résultant des ventes et de prestations de services à des clients. La gestion de ce risque a pour objectif d'assurer le recouvrement effectif des crédits dans les délais établis, sans menacer l'équilibre financier de l'entreprise. Ce risque est surveillé régulièrement, l'objectif de la gestion étant :

- i. d'évaluer le client selon des procédures internes qui obligent à analyser soigneusement les entités et les montants concernés. Nous avons également recours à des entités d'information et de profils de risque de crédit disponibles sur le marché ;
- ii. de limiter le crédit accordé à des clients, eu égard au délai de paiement de chaque client ;
- iii. de surveiller l'évolution du niveau de crédit accordé ;
- iv. d'analyser régulièrement la dépréciation des créances.

E) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme le risque du manque de capacité pour régler ou remplir les obligations dans le délai établi et pour un prix raisonnable. Un instrument essentiel pour la gestion du risque de liquidité est le plan de trésorerie global annuel, établi sur la base des plans de trésorerie de chaque établissement, mis à jour chaque mois. L'existence de liquidité implique la définition de paramètres de gestion de cette liquidité permettant de maximiser le retour et de minimiser les coûts d'opportunité liés à la possession de cette liquidité de façon fiable et efficace.

La gestion des risques chez Conduril a pour objectif :

- Liquidité – assurer l'accès permanent et efficace à des fonds suffisants pour faire face aux paiements courants aux dates d'échéance respectives ;

- Sécurité – réduire la probabilité de défaillance dans le remboursement de toute utilisation de fonds ; et
- Efficacité financière – assurer la réduction au minimum du coût d'opportunité lié à la possession de liquidité excédentaire à court terme.

Conduril a pour politique de concilier l'échéance des actifs et des passifs, en gérant les maturités respectives de manière équilibrée.

Pour politique, puisqu'elle gère son exposition au risque de liquidité, Conduril assure le recours à des instruments de facilité de crédit de natures diverses et à montants appropriés aux spécificités de ses besoins, tout en assurant des niveaux confortables de liquidité. La politique de l'entreprise est de contractualiser ces facilités sans aucune garantie.

14.
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DES
MONNAIES ÉTRANGÈRES

14.1. Différences de change comptabilisées dans le compte de résultat

	31.12.2023	31.12.2022
Différences de change défavorables		
- Autres charges	3 148 611	3 658 325
TOTAL	3 148 611	3 658 325
Différences de change favorables		
- Autres revenus	5 259 458	4 848 106
TOTAL	5 259 458	4 848 106

14.2. Différences de change nettes inscrites dans une composante distincte des capitaux propres

	DIFFÉRENCES DE CHANGE COMPTABILISÉES DANS LES CAPITAUX PROPRES
SOLDE AU 31.12.2022	(22 859 763)
Différences de change défavorables	(31 471 848)
Différences de change favorables	695 796
Solde au 31.12.2023	(53 635 815)

	DIFFÉRENCES DE CHANGE COMPTABILISÉES DANS LES CAPITAUX PROPRES
SOLDE AU 31.12.2021	(31 777 590)
Différences de change défavorables	(4 921 817)
Différences de change favorables	13 839 643
Solde au 31.12.2022	(22 859 763)

15.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

15.1. Mise à jour de l'information sur les conditions à la date de clôture

Aucune information n'a été reçue entre la date de clôture et la publication des états financiers concernant des conditions qui existaient à la date de clôture, ne donnant pas lieu à des ajustements des montants comptabilisés dans ces états financiers.

15.2. Autorisation pour publication

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration, lors de la réunion du 8 mars 2024. Le Conseil d'administration considère que ces états financiers donnent une image fidèle des opérations de l'entreprise, ainsi que de sa situation et performance financières et de ses flux de trésorerie.

16.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

16.1. Description des bases d'évaluation adoptées, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer les ajustements de valeur

En vertu de son activité, il relève de la responsabilité légale/contractuelle de l'entreprise de prévenir, réduire ou réparer les dommages occasionnés à l'environnement. Pour respecter cette obligation, au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023, les charges encourues par l'entreprise se sont chiffrées à 331 836 euros (par rapport à la période correspondante de l'année précédente, elles se sont élevées à 395 997 euros).

Pour mesurer les dépenses environnementales, l'entreprise comptabilise les charges effectivement encourues au cours de l'exercice.

16.2. Dépenses environnementales affectées dans le compte de résultat

Toutes les dépenses environnementales doivent être considérées dans le compte de résultat lorsqu'il s'agit de charges encourues au cours de l'exercice, c'est-à-dire, lorsqu'elles n'ont pas pour objectif de prévenir des dommages futurs ou d'assurer des bénéfices futurs.

Les dépenses environnementales affectées dans le compte de résultat sont, ainsi, liées à des activités passées ou courantes et à la remise de l'environnement en son état avant la contamination.

DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES	31.12.2023 MONTANT AFFECTÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT
Traitement des déchets	331 836
TOTAL	331 836

17.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

17.1. Composantes principales des charges / produits d'impôt

	31.12.2023	31.12.2022
Impôts courants et ajustements :		
Impôts courants de l'exercice	2 173 149	2 495 112
	2 173 149	2 495 112
Impôt différé :		
Impôt différé lié à des différences temporelles	(856 740)	2 801 300
	(856 740)	2 801 300
CHARGES D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 316 409	5 296 412

L'impôt courant ou différé doit être directement porté au débit ou au crédit des capitaux propres si l'impôt est lié à des éléments directement portés au débit ou au crédit des capitaux propres, au cours du même exercice ou d'un exercice différent.

Au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, aucun impôt différé n'a été directement porté au débit ou au crédit des capitaux propres.

17.2. Relation entre les charges / produits d'impôt et le bénéfice comptable

RAPPROCHEMENT DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31.12.2023	31.12.2022
Résultat avant impôts	3 576 789	12 534 708
Charges d'impôt sur les bénéfices	1 316 409	5 296 412
Taux effectif d'impôt	36,80 %	42,25 %
Taux nominal d'impôt (21 % au Portugal et 25 % en Angola)	925 345	2 755 414
AJUSTEMENTS :		
Taux différenciés d'impôt et effet de la double imposition	1 403 482	584 781
Application de la méthode de la mise en équivalence	(123 284)	22 090
Ajustements des valeurs des actifs non déductibles	7 985	7 852
Charges non acceptées comme des coûts fiscaux	72 502	148 453
Provisions non acceptées comme des charges	304 818	661 906
Reprises de provisions non imposées	-	(294 576)
Restitution / Insuffisance d'impôt	(93 355)	13 221
Autres revenus non imposés	(2 537 872)	(1 077 580)
Pertes fiscales diminuées au cours de l'exercice	-	(1 999 410)
Pertes fiscales générées au cours de l'exercice	2 249 745	945 233
Impositions autonomes	335 456	338 517
Impôt différé	(856 740)	2 801 300
Autres	(371 673)	389 211
	391 064	2 540 998
CHARGES D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 316 409	5 296 412

Pour l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, en vertu de l'article 54-A du Code portugais de l'impôt sur le revenu des personnes morales (IRC), l'entreprise a décidé de ne pas inclure le bénéfice imposable de la succursale d'Angola.

17.3. Détail de l'impôt différé

Le 31 décembre 2023, les actifs et les passifs d'impôt différé sont détaillés comme suit :

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Charges non acceptées	1 834 480	(128 164)	179 032	-	1 885 348
Pertes fiscales déclarables	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	1 834 480	(128 164)	179 032	-	1 885 348

PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Écarts de réévaluation	744 597	-	-	(23 825)	720 772
Revenu imposable	1 197 343	(164 633)	-	(233 160)	799 550
Dépréciations non acceptées	462 790	67 336	-	(420 723)	109 403
TOTAL	2 404 730	(97 297)	-	(677 708)	1 629 725

Le 31 décembre 2022, les actifs et les passifs d'impôt différé sont détaillés comme suit :

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Charges non acceptées	3 229 868	209 109	321 218	(1 925 715)	1 834 480
Pertes fiscales déclarables	800 123	-	-	(800 123)	-
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	4 029 991	209 109	321 218	(2 725 838)	1 834 480

PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Écarts de réévaluation	730 364	47 724	-	(33 491)	744 597
Revenu imposable	1 229 963	-	597 308	(629 928)	1 197 343
Dépréciations non acceptées	-	-	462 790	-	462 790
TOTAL	1 960 327	47 724	1 060 098	(663 419)	2 404 730

18.
INSTRUMENTS FINANCIERS

18.1. Bases d'évaluation

La politique de l'entreprise est de comptabiliser un actif, un passif financier ou un instrument de capitaux propres que lorsqu'il prend part aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'entreprise mesure au coût ou au coût amorti, diminué de toute perte de valeur, les instruments financiers ayant une échéance définie, dont les retours ont un montant fixe, un taux d'intérêt fixe sur la durée de vie de l'instrument ou un taux variable en cas de taux de référence typique du marché pour des opérations de financement (tels que, par exemple, le taux Euribor), ou incluant un *spread* sur ce taux de référence, et ne comportant aucune clause contractuelle pouvant entraîner une perte de valeur nominale et d'intérêt cumulé pour son détenteur (sauf les cas de risque de crédit).

Les contrats pour accorder ou obtenir un emprunt sur une base nette, les instruments de capitaux propres ne faisant pas appel public et dont la juste valeur ne peut être obtenue de manière fiable, ainsi que les contrats associés à ces instruments qui, lorsque exécutés donnent lieu à la livraison de ces instruments, sont aussi mesurés au coût ou au coût amorti, diminué de toute perte de valeur.

Tous les instruments financiers qui ne sont pas mesurés au coût ou au coût amorti, diminués de toute perte de valeur, sont mesurés à la juste valeur.

L'entreprise ne prend pas en compte les charges de transaction dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif financier mesuré à sa juste valeur avec contrepartie dans le compte de résultat.

En tant que détentrice d'un instrument financier, la politique d'évaluation ne sera pas modifiée.

18.2. Actifs et passifs financiers

Actifs financiers avec comptabilisation de pertes de valeur :

	31.12.2023		31.12.2022	
	VALEUR COMPTABLE	PERTE DE VALEUR CUMULÉE	VALEUR COMPTABLE	PERTE DE VALEUR CUMULÉE
Créances clients, compte courant	112 304 179	-	124 407 646	-
Créances clients, avec garanties	7 737 325	-	6 615 747	-
Créances douteuses	1 965 854	(1 965 854)	2 051 033	(2 051 033)
TOTAL	122 007 357	(1 965 854)	133 074 426	(2 051 033)

18.3. Financements obtenus

Le 31 décembre 2023 et 2022, le poste « Financements obtenus » était distribué comme suit :

FINANCEMENTS OBTENUS	31.12.2023	31.12.2022
Comptes cautionnés	19 869 622	10 370 976
Emprunts bancaires	16 943 120	15 763 893
Billet de trésorerie	28 050 000	25 150 000
Affacturage	-	1 302 417
Contrats de location-financement	9 965 604	15 717 147
Découverts bancaires souscrits	2 954 434	841 226
TOTAL	77 782 780	69 145 659

De plus, les échéances au 31 décembre 2023 et 2022 sont détaillées comme suit :

FINANCEMENTS OBTENUS 2023	COURANT	NON COURANT
Comptes cautionnés	19 869 622	-
Emprunts bancaires	4 527 014	12 416 106
Billet de trésorerie	-	28 050 000
Contrats de location-financement	5 117 014	4 848 590
Découverts bancaires souscrits	2 954 434	-
TOTAL	32 468 084	45 314 696

FINANCEMENTS OBTENUS 2022	COURANT	NON COURANT
Comptes cautionnés	10 370 976	-
Emprunts bancaires	4 304 643	11 459 251
Billet de trésorerie	-	25 150 000
Contrats de location-financement	7 899 170	7 817 978
Affacturage	1 302 417	-
Découverts bancaires souscrits	841 224	-
TOTAL	24 718 430	44 427 228

18.4. Participations financières enregistrées au coût et autres immobilisations financières

Les immobilisations financières dans des filiales, des sociétés associées et des entités contrôlées conjointement sont enregistrées par la méthode de la mise en équivalence (Note 9). Les autres immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition ou, dans le cas des financements accordés, à la valeur nominale. Une évaluation des immobilisations financières est effectuée lorsqu'il existe des indices que l'actif a pu perdre de la valeur, les pertes de valeur démontrées étant enregistrées comme des charges. Les revenus résultant d'immobilisations financières (dividendes ou bénéfices distribués) sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel sa distribution est décidée et annoncée.

Le 31 décembre 2023 et 2022, le détail des participations financières enregistrées par le modèle du coût et d'autres immobilisations financières est comme suit :

	31.12.2023			31.12.2022		
	PARTICIPATION FINANCIÈRE	EMPRUNTS ACCORDÉS		PARTICIPATION FINANCIÈRE	EMPRUNTS ACCORDÉS	
		COÛT	PERTE DE VALEUR CUMULÉE		COÛT	PERTE DE VALEUR CUMULÉE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	11 412 786	(40 000)	-	11 412 786	(40 000)
Garval	1 682	-	-	1 682	-	-
Lisgarante	1 682	-	-	1 682	-	-
Norgarante	18 877	-	-	18 877	-	-
BAI - Banco Angolano de Investimentos, S.A.	341 375	-	-	341 375	-	-
Lusitânia Seguros	2 405	-	-	2 405	-	-
Edirio - Construções, S.A.	-	1 212 500	(758 167)	-	1 212 500	(807 058)
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	-	336 000	(336 000)	-	336 000	(336 000)
Métis Engenharia, Lda.	-	3 049 838	-	-	3 049 838	-
Urano, Lda.	-	1 259 118	-	-	1 259 118	-
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	-	82 000	-	-	82 000	-
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	-	15 718	-	-	17 387	-
Titres de dette publique - non courant	-	-	-	4 487 960	-	-
Titres de dette publique - courant	2 633 217	-	-	19 307 548	-	-
Bons du Trésor - non courant	29 023 642	-	-	19 343 419	-	-
Autres - FCT	123 953	-	-	130 800	-	-
TOTAL	32 146 832	17 367 960	(1 134 167)	43 635 748	17 369 628	(1 183 058)
Autres immobilisations financières non courantes	45 747 409			40 514 770		
Autres immobilisations financières courantes	2 633 217			19 307 548		

Les titres de dette publique angolaise comprennent les titres indexés sur l'AKZ et présentent des échéances en 2024.

Les titres de dette publique de l'État angolais ont été reçus en résultat des accords de règlement d'arriérés.

Les bons du Trésor de l'Angola sont en USD et leur date d'échéance est 2026, le paiement des intérêts et le remboursement du capital étant réalisés en USD.

18.5. Charges et revenus totaux des intérêts pour les actifs et les passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif a été utilisée pour calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et affecter les revenus ou les charges des intérêts au cours de l'exercice. D'après cette méthode, les revenus totaux des intérêts pour les actifs financiers et les charges totales des intérêts pour les passifs financiers sont ventilés comme suit :

A) REVENUS D'INTÉRÊTS POUR LES ACTIFS FINANCIERS :

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2023	31.12.2022
Dépôts en banque et titres	4 161 063	6 098 356
Autres	19	-
TOTAL	4 161 082	6 098 356

B) CHARGES D'INTÉRÊTS POUR LES PASSIFS FINANCIERS :

PASSIFS FINANCIERS	31.12.2023	31.12.2022
Financements	3 212 941	3 107 862
Contrats de location-financement	475 148	232 976
Autres	88 393	31 242
TOTAL	3 776 482	3 372 080

18.6. Pertes de valeur sur actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas mesurés à la juste valeur dans le compte de résultat, et pour lesquels on a vérifié des indices de perte de valeur, l'entreprise a évalué les respectives pertes de valeur. Compte tenu de cette évaluation, l'entreprise a reçu des indications objectives que les actifs financiers, présentés dans le tableau qui suit, présentent des pertes de valeur au cours de l'exercice :

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2023		
	APPORT	REPRISES	AUTRES VARIATIONS
Clients	-	-	-
Autres comptes débiteurs	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-
TOTAL	-	-	-

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2022		
	APPORT	REPRISES	AUTRES VARIATIONS
Clients	-	(1 402 743)	(655)
Autres comptes débiteurs	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-
TOTAL	-	(1 402 743)	(655)

18.7. Montant de capital social

Le 31 décembre 2023, l'entreprise détenait un capital social de 10 000 000 euros, entièrement souscrit et libéré. Une augmentation du capital social a eu lieu en septembre 2023 par le biais de l'incorporation de réserves à hauteur de 1 000 000 euros.

18.8. Actions représentant le capital social

Le 31 décembre 2023, le capital social était composé de 2 000 000 actions, à la valeur nominale de 5 euros chacune.

18.9. Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comme une réduction des capitaux propres dans le poste « Actions propres », les gains ou les pertes inhérents à leur cession étant enregistrés dans « Réserves ».

Au 31 décembre 2023, l'entreprise détient 200 009 actions propres. Le montant inscrit dans ce poste représente la valeur d'acquisition des actions propres acquises en 2022, ainsi que

l'impact de l'augmentation du capital social par le biais de l'incorporation des réserves survenue en 2023.

18.10. Réserves légales

Le droit commercial et les statuts de l'entreprise prévoient qu'au moins 5 % du résultat net de l'exercice doit être destiné au renforcement des réserves légales jusqu'à ce que celles-ci représentent 20 % du capital social. Ces réserves ne sont pas distribuables sauf en cas de liquidation de l'entreprise, mais peuvent être utilisées pour absorber les pertes dès que toutes les autres réserves sont épuisées ou pour être incorporées au capital.

Le 31 décembre 2023, les réserves légales étaient entièrement constituées conformément au droit commercial en vigueur et s'élevaient à 2 094 492 euros.

18.11. Affectation des résultats

Par décision de l'Assemblée générale, il a été délibéré d'affecter le résultat net de l'exercice de 2022, à hauteur de 7 238 296 euros, comme suit : autres réserves de 5 618 296 euros et dividendes de 1 620 000 euros.

19. AVANTAGES DU PERSONNEL

19.1. Avantages postérieurs à l'emploi

Le 31 décembre 2023, 127 collaborateurs bénéficiaient d'avantages postérieurs à l'emploi par rapport à des régimes à prestations définies. Le 31 décembre 2023, les opérations de l'exercice sont résumées comme suit :

CHARGES DE PENSIONS	31.12.2023	31.12.2022
Coût des services courants	416 755	604 836
Coûts des intérêts	523 554	214 773
Gains et pertes actuariels	-	-
Revenu net du fonds, déduit des intérêts nets	(430 025)	(144 684)
Autres variations	79 140	129 946
TOTAL	589 424	804 871

Le 31 décembre 2023, nous avons enregistré un déficit dans le montant d'engagements passés par rapport au montant du fonds existant à hauteur de 1 095 344 euros. Ce montant est enregistré dans le poste « Créanciers pour hausse des charges ». Les responsabilités vis-à-vis des actifs dans le scénario de solvabilité sont totalement financées.

En ce qui concerne les montants cumulés des gains et pertes actuariels, ceux-ci sont enregistrés dans le poste des capitaux propres, « Ajustements / Autres variations des capitaux propres », à hauteur de 664 521 euros (2022 : 1 954 261 euros).

Hypothèses utilisées pour l'étude actuarielle de 2023 et 2022 :

	HYPOTHÈSES 2023	HYPOTHÈSES 2022
Table de mortalité	TV 88/90	TV 88/90
Table d'invalidité	Swiss Re 2001	Swiss Re 2001
Âge normal de la retraite	66-70 ans	66-70 ans
Nombre de pensions dans l'année	13	13
Taux de rendement annuel des actifs	4,60 %	4,10 %
Taux de croissance des salaires	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance des pensions	0,00 %	0,00 %
Participants	512	456
Bénéficiaires	127	123

19.2. Avantages sociaux

Le 31 décembre 2023, les charges associées à l'activité de la Conduril Academy (centre agréé par les entités chargées de la formation professionnelle dans les pays où celle-ci opère), financées dans leur totalité par Conduril, sont résumées comme suit :

CHARGES ASSOCIÉES AUX PROGRAMMES DÉFINIS CONDURIL ACADEMY	31.12.2023	31.12.2022
PAAE (Programme d'alphabétisation et d'accélération scolaire) et bourses d'études	117 563	119 321
Formation technique, professionnelle, humaine et culturelle	22 043	22 176
Procédure de reconnaissance, validation et certification des compétences professionnelles	7 348	6 342
TOTAL	146 954	147 839

20.
AUTRES INFORMATIONS

20.1. État et autres organismes publics

Le détail du poste « État et autres organismes publics », au 31 décembre 2023 et 2022, est le suivant :

ACTIF	31.12.2023	31.12.2022
Impôt sur le revenu des personnes physiques	75 542	-
Taxe sur la valeur ajoutée	12 058 000	12 774 220
Cotisations à la Sécurité sociale	-	-
Impôt sur le revenu des personnes morales	6 441 184	6 948 118
Autres impositions	608 307	2 146 500
TOTAL	19 183 033	21 868 838

PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
Impôt sur le revenu des personnes physiques	677 207	667 365
Taxe sur la valeur ajoutée	8 766 865	11 320 604
Cotisations à la Sécurité sociale	883 507	868 493
Impôt sur le revenu des personnes morales	1 414 689	1 442 191
Autres impositions	12 298	80 388
TOTAL	11 754 566	14 379 041

20.2. Ventes et prestations de services

Les ventes et les prestations de services, au 31 décembre 2023 et 2022, se sont réparties comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Marché intérieur	108 235 414	133 405 899
Marché extérieur	59 845 750	68 735 947
TOTAL	168 081 164	202 141 846

20.3. Fournitures et services extérieurs

Le poste « Fournitures et services extérieurs », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Contrats de sous-traitance	49 263 585	49 864 388
Services spécialisés	11 639 459	12 737 069
Matériaux	803 264	935 208
Énergie et fluides	1 994 259	2 294 750
Déplacements, séjours et transports	5 373 980	4 721 248
Loyers et locations	3 261 272	2 710 828
Communication	231 911	319 219
Assurances	1 096 788	1 016 582
Contentieux et notaires	29 756	26 408
Frais de représentation	65 713	52 001
Nettoyage, hygiène et confort	354 560	398 046
Autres services	948 825	654 086
TOTAL	75 063 372	75 729 833

20.4. Frais de personnel

Le poste « Frais de personnel », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Rémunérations des organes sociaux	1 504 205	1 582 290
Rémunérations du personnel	34 272 767	36 534 410
Avantages postérieurs à l'emploi (Note 19.1)	589 424	804 871
Indemnités	90 663	88 460
Charges sur rémunérations	5 232 847	5 553 255
Assurances accidents du travail et maladies professionnelles	1 177 548	1 124 130
Charges aide sociale	1 650 232	2 602 704
Autres	1 185 060	1 121 358
TOTAL	45 702 746	49 411 478

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022, le nombre moyen d'employés était respectivement de 2072 et 2389.

20.5. Autres revenus

Le poste « Autres revenus », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Revenus supplémentaires	3 802 102	3 380 086
Escomptes obtenus pour paiement comptant	79 032	22 592
Différences de change favorables	5 259 458	4 848 106
Gains de stocks	-	70 701
Revenus d'autres investissements financiers	2 032	2 031
Revenus d'investissements non financiers	324 257	1 430 231
Intérêts perçus	4 161 082	6 098 356
Dividendes perçus	393 687	320 416
Corrections relatives à des exercices précédents	21 630	48 880
Revenus contractuels	200 997	185 401
Autres	1 010 812	394 709
TOTAL	15 255 089	16 801 509

20.6. Autres charges

Le poste « Autres charges », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Impôts et taxes	1 940 649	3 196 766
Escomptes attribués pour paiement comptant	1 668	53
Créances irrécouvrables	-	25 288
Différences de change défavorables	3 148 611	3 658 325
Charges et pertes dans des investissements non financiers	299 805	134 426
Corrections relatives à des exercices précédents	59 821	195 249
Autres	266 520	705 147
TOTAL	5 717 074	7 915 254

20.7. Résultats financiers

Les résultats financiers se composent comme suit :

CHARGES ET PERTES DE FINANCEMENT	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts	3 688 089	3 340 838
Autres charges et pertes de financement	1 337 746	1 529 016
TOTAL	5 025 835	4 869 854

20.8. Compte de régularisation

Les charges et les produits constatés d'avance se composent comme suit :

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31.12.2023	31.12.2022
Charges à comptabiliser – assurances	791 608	712 789
Autres	27 823	57 775
TOTAL	819 431	770 564

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	31.12.2023	31.12.2022
Produits à comptabiliser – NCRF 19	5 039 122	2 655 546
Produits à comptabiliser – bénéfices opérations intérieures	12 406	67 780
TOTAL	5 051 528	2 723 326

20.9. Autres comptes débiteurs et autres comptes créditeurs

Le poste « Autres comptes débiteurs », au 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

AUTRES COMPTES DÉBITEURS	31.12.2023	31.12.2022
Fournisseurs soldes débiteurs	520 312	613 678
Avances aux fournisseurs	1 263 875	898 063
Débiteurs divers – parties liées	14 855 327	13 849 972
Débiteurs pour hausse des revenus	29 756 436	14 608 750
Acomptes sur ventes	401 662	49 751
Personnel	8 889	27 314
Débiteurs divers	195 056	2 724 597
TOTAL	47 001 557	32 772 125

Le montant concernant les « Débiteurs pour hausse des revenus » est lié, surtout, à l’application de la méthode du pourcentage d’avancement, conformément à la règle comptable NCRF 19 – « Contrats de construction ».

Le poste « Autres comptes créditeurs », au 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	31.12.2023	31.12.2022
Clients soldes créditeurs	33 673	33 673
Personnel	1 393 512	1 426 529
Fournisseurs d’investissements	87 955	258 535
Créanciers pour hausse des charges – rémunérations	2 602 879	2 510 523
Créanciers pour hausse des charges – autres	3 619 474	6 458 716
Créanciers divers – parties liées	3 455 926	2 470 022
Créanciers divers	40 185	724 153
TOTAL	11 233 604	13 882 151

20.10. Proposition d’affectation des résultats

Conformément aux dispositions légales et statutaires, à la politique de juste rémunération du capital investi et au renforcement de sa solvabilité, le Conseil d’administration propose que le résultat net de l’exercice, à hauteur de 2 260 381 euros, soit distribué comme suit :

- Dividendes : 899 996 euros, ce qui correspond à 0,50 euros par action ;
- Autres réserves : 1 360 385 euros.

21.

INFORMATIONS À FOURNIR IMPOSÉES PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES

L’entreprise n’a aucune dette envers l’État, au titre du décret-loi n° 534/80, du 07 novembre.

En application du Code portugais des Régimes contributifs du système de prévoyance de la Sécurité Sociale, la situation de l’entreprise au regard de la Sécurité Sociale est en règle, dans les délais impartis par la loi.

Informations supplémentaires pour les entités visées à l’article 2, paragraphe 1, point h) et à l’article 9, paragraphe 4, tous les deux du décret-loi n° 158/2009, du 13 juillet, tel que modifié par le décret-loi n° 98/2015, du 2 juin :

21.1. Chiffre d’affaires net ventilé par marchés géographiques

	31.12.2023	31.12.2022
Portugal	109 347 675	134 601 782
Angola	16 544 574	34 079 797
Mozambique	12 690 951	9 109 552
Zambie	10 578 933	6 998 278
Malawi	18 919 031	17 352 437
TOTAL	168 081 164	202 141 846

21.2. Honoraires du Contrôleur légal des comptes

En 2023, les honoraires du Contrôleur légal des comptes se sont élevés à 27 750 euros (2022 : 27 400 euros).

L’administration,

Le comptable certifié,



Angola

CONSEIL DE SURVEILLANCE

EXERCICE DE 2023

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions légales, le Conseil de surveillance présente ci-après son rapport et donne son avis sur le rapport de gestion, le bilan, les comptes et la proposition d'affectation des résultats qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration de Conduril - Engenharia, S.A., concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023.

RAPPORT

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil s'est réuni régulièrement et a suivi l'activité sociale et l'évolution des affaires de Conduril - Engenharia, S.A., tout en veillant et en assurant le respect de la loi et des statuts, afin de prendre connaissance des actes pris par le Conseil d'administration, qui a toujours fourni les précisions demandées.

Toujours dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil a soigneusement examiné le rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration,

le bilan, le compte de résultat, les flux de trésorerie et les variations des capitaux propres, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que l'annexe et ses notes explicatives. Ces documents sont considérés en bon ordre et, dans son ensemble, donnent une image fidèle de l'activité développée et de la situation patrimoniale.

Dans le cadre de sa compétence, le Conseil a été informé des travaux qui ont été développés au cours de l'année par le cabinet d'audit, il a obtenu de celui-ci les renseignements et les précisions, fournies par sa représentante, nécessaires à la surveillance du contrôle légal et des documents de reddition des comptes, il a pris acte du rapport respectif de conclusions et de recommandations d'audit envoyé au Conseil d'administration, et il a examiné la certification légale des comptes, document qui mérite son accord par rapport à sa teneur.

Également dans le cadre de sa compétence, le Conseil marque son accord concernant les méthodes comptables et les critères d'évaluation utilisés.

Eu égard à ce qui précède, le Conseil considère que le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat, les flux de trésorerie et les variations des capitaux propres permettent, dans leur ensemble, la bonne compréhension de la situation financière de Conduril - Engenharia, S.A. au 31 décembre 2023, et des résultats de l'exercice clos à cette date, et considère également que les dispositions légales et statutaires ont été respectées.

Finalement, le Conseil souhaite, à l'image du Conseil d'administration, remercier les collaborateurs pour leur engagement et dévouement.

Ainsi, le Conseil de surveillance est de l'

AVIS

1. que le rapport de gestion, le bilan, les comptes et leurs annexes, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023, soient approuvés,
2. que la proposition d'affectation des résultats comprise dans le rapport de gestion, dans les termes présentés par le Conseil d'administration, soit approuvée.

Fait à Ermesinde, le 19 mars 2024

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Júlio Gales Ferreira Pinto

Deolinda Paula Baptista Nunes

Jorge Manuel Silva Tavares



Portugal

• 2023 • RELATÓRIO E CONTAS • 2023 • REPORT AND ACCOUNTS • 2023

Opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints reflètent fidèlement, dans tous leurs aspects essentiels, la situation financière de Conduril - Engenharia, S.A. au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'année écoulée à cette date, conformément aux Normes comptables et d'information financière adoptées au Portugal à travers le Système de normalisation comptable.

Notre audit a été mené conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et aux autres normes et orientations techniques et éthiques de l'ordre portugais des contrôleurs légaux des comptes (OROC, Ordem dos Revisores Oficiais de Contas). En vertu de ces normes, nos responsabilités sont décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers » ci-dessous. Conformément à la loi, nous sommes indépendants de l'entité et répondons à toutes les exigences éthiques du code d'éthique de l'ordre portugais des contrôleurs légaux des comptes.

Responsabilités de l'organe de gestion et de l'organe de surveillance concernant les états financiers

- > la préparation d'états financiers réfléchissant fidèlement la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité conformément aux Normes comptables et d'information financière adoptées au Portugal à travers le Système de normalisation comptable ;
- > l'établissement du rapport de gestion en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables ;
- > la création et maintenance d'un système de contrôle interne approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, en raison de fraudes ou d'erreurs ;
- > l'adoption de critères et de méthodes comptables appropriés au vu des circonstances ;
et
- > l'évaluation de la capacité de l'entité à maintenir ses opérations, en diffusant, le cas échéant, les questions pouvant soulever des doutes sérieux concernant la continuité des activités.

Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers

Notre responsabilité est d'obtenir une assurance raisonnable sur le fait que l'ensemble des états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives, en raison de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport présentant notre opinion. On entend par « assurance raisonnable » un niveau élevé de sécurité, mais non la garantie qu'un audit mené conformément aux normes ISA détectera toujours l'existence d'inexactitudes significatives. Ces inexactitudes peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre qu'elles, seules ou combinées, peuvent influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs ayant pour base ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes ISA, nous portons des appréciations professionnelles avec une attitude de scepticisme professionnel au cours de l'audit et nous :

- identifions et évaluons les risques d'inexactitude significative des états financiers, en raison de fraudes ou d'erreur, nous définissons et exécutons des procédures d'audit répondant à ces risques, et nous obtenons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque qu'une inexactitude significative ne soit pas détectée en raison de fraudes est plus élevé qu'en raison d'erreurs, une fois que les fraudes peuvent impliquer des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou des chevauchements avec le contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées au vu des circonstances, mais non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- évaluons l'adéquation des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations correspondantes fournies par l'organe de gestion ;
- apprécions l'adéquation de l'utilisation, par l'organe de gestion, du principe de la continuité et, sur base des éléments probants d'audit, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou des conditions pouvant soulever des doutes sérieux quant à la capacité de l'entité à maintenir ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous devons attirer l'attention dans notre rapport sur ces informations dans les états financiers ou, si celles-ci ne sont pas appropriées, changer notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants d'audit obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions futurs peuvent conduire l'entité à cesser ses activités ;
- évaluons la présentation, la structure et le contenu global des états financiers, y compris les informations, et si ces états financiers reflètent les transactions et les événements sous-jacents afin d'attendre une présentation appropriée ;
- communiquons avec les responsables de la gouvernance, entre autres, la portée et le calendrier prévu de l'audit, ainsi que les conclusions significatives de l'audit, y compris tout manquement significatif de contrôle interne identifié au cours de l'audit.

Notre responsabilité inclut également la vérification de la concordance entre l'information figurant au rapport de gestion et les états financiers.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Sur le rapport de gestion

En application de l'article 451, paragraphe 3, point e) du Code portugais des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport de gestion a été préparé en conformité avec les exigences juridiques et réglementaires applicables en vigueur, que l'information y figurant est conforme aux états financiers qui ont fait l'objet d'audit et que, compte tenu de la connaissance et de l'évaluation faite sur l'entité, nous n'avons pas identifié d'inexactitudes significatives.

Fait à Porto, le 18 mars 2024

Crowe & Associados, SROC, Lda.
Représenté par Ana Raquel Borges L. Esperança Sismeiro, CLC
Registre OROC n° 1126
Registre CMVM n° 20160738



CONDURIL - ENGENHARIA, S.A.

Avenida Eng.º Duarte Pacheco, n.º 1835
4445-416 Ermesinde - Portugal
T. +351 229 773 920
geral@conduril.pt

CONDURIL ANGOLA

Rua 2 IL (ao Largo do Ambiente)
Município de Ingombota - Luanda - Angola
T. +244 929 637 913/9
expgeralluanda@conduril.pt

CONDURIL MOÇAMBIQUE

Estrada Nacional n.º 4, Tchumene 2,
Parcela 3380/12 - Matola - Moçambique
T. +258 203 004 71
delegacao@conduril.co.mz

CONDURIL ZÂMBIA

Plot 3817 Martin Mwamba Road
PO Box 473 P/Bag E891 Manda Hill
Lusaka - Zambia
T. +260 211 291 441
zambia@conduril.pt

CONDURIL MALAWI

Plot BC 922 House 5, Area Mandala
PO Box 907
Blantyre - Malawi
T. +265 994 956 884
malawi@conduril.pt